



**FICHES « METIER EN TENSION » ANALYSE PARISIENNE (déc. 2009 / déc. 2010)**

**A PARTIR D'UN FAISCEAU D'INDICATEURS  
ET DE DONNEES COMPLEMENTAIRES**



**MAIRIE DE PARIS**



**Chambre de commerce  
et d'industrie de Paris**



**la cité des métiers**  
un lieu **universcience**

**FICHES « METIER EN TENSION » ANALYSE PARISIENNE (déc. 2009 / déc. 2010)  
A PARTIR D'UN FAISCEAU D'INDICATEURS ET DE DONNEES COMPLEMENTAIRES**

**Ingénieurs de l'informatique** p. 3

**Assistants maternels** p. 18

**Vendeurs** p. 22

**Caissiers, employés de libre service** p. 25

**Employés administratifs d'entreprise** p. 27

**Bouchers, charcutiers, boulangers** p. 31

**Cuisiniers** p. 33

**Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration** p. 36

**Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants** p. 39

**Professionnels de l'action sociale et de l'orientation** p. 40

**Secrétaires** p. 42

**Employés de la comptabilité** p. 44

**Attachés commerciaux et représentants** p. 45

**Formateurs** p. 47

**Enseignants** p. 48

## M2Z : INGENIEURS DE L'INFORMATIQUE

### Description à partir du faisceau d'indicateurs

Pour l'année 2009 / 2010, le **taux de tension** pour les ingénieurs informatiques est très légèrement supérieur au taux de tension moyen tous métiers confondus : 1,09 contre 1,08. Cela signifie qu'il y a un peu plus d'offres d'emploi que de demandeurs d'emploi inscrits dans ce métier pour cette période de référence. Lorsque l'on calcule le taux de tension en retranchant les offres d'emploi inférieures à 1 mois, le taux de tension est le même. Le taux de tension régional est également supérieur à la moyenne pour la période 2008 - 2009.

A fin décembre 2010, le **stock de demandeurs d'emploi** inscrits dans ce métier est de 1999 à Paris, ce qui représente 1,4 % de la demande d'emploi.

En 1 an, alors que le volume de demandeurs d'emploi a baissé de 7 %, l'offre d'emploi enregistrée a augmenté de 64 % (*mais nous ne connaissons pas ce volume d'offres pour l'année*).

Au sein de ce métier, la part des **offres d'emploi durables** (en CDI ou en CDD supérieur à 6 mois) est très élevée (93,4 %) et très fortement supérieure à la moyenne tous métiers confondus (49,7 %). C'est donc un métier sans précarité de l'emploi.

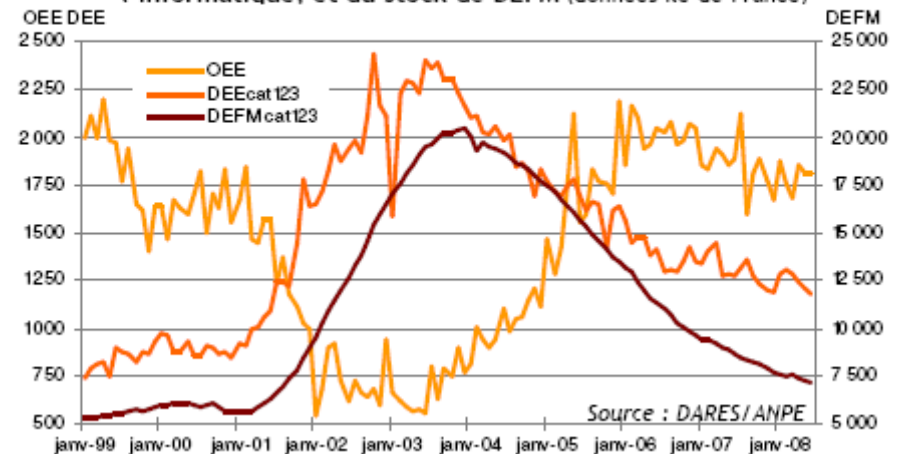
Le **taux d'écoulement de la demande** est de 62,2 % dans ce métier contre 61,3 % tous métiers confondus, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne. Cela signifie qu'un stock de demandeurs d'emploi se maintient néanmoins mais que la propension de ces demandeurs d'emploi à sortir du chômage est un peu plus facile qu'en moyenne.

En Île de France, le **taux de couverture des offres par Pôle Emploi** est moyen, ce qui signifie qu'une partie des employeurs fait appel à Pôle Emploi pour effectuer ses recrutements.

### Analyse complémentaire à partir d'autres sources d'information

L'observation par le SESE à l'échelle francilienne d'une série longue pour voir comment évoluent, en longue période (10 ans), les courbes de l'offre et de la demande d'emploi dans les métiers de l'informatique (et non seulement des ingénieurs), montre que « certaines professions sont davantage influencées que d'autres par les cycles économiques ; c'est le cas notamment des métiers de l'informatique. (...) Les tensions sont ici qualifiées de conjoncturelles. »

Evolution des offres et des demandes d'emploi, enregistrées à l'ANPE de janvier 1999 à juin 2008 pour les métiers de l'informatique, et du stock de DEFM (données Ile-de-France)



Source : DRTEFP Île-de-France, OREF Île-de-France, Maryse Montfort, « Les tensions sur le marché du travail. Comment les analyser ? » *Supplément Bref Île-de-France*, n°14, novembre 2008

Le **taux de satisfaction des offres d'emploi** est, quant à lui, inférieur à la moyenne tous métiers confondus : 77,3 % pour les ingénieurs de l'informatique contre 89 % quel que soit le métier.

### SYNTHESE INGENIEURS DE L'INFORMATIQUE

- Le métier d'ingénieur de l'informatique n'est pas précaire.
- Le nombre d'offres enregistrées à Pôle Emploi a beaucoup augmenté en 1 an.
- La propension de ces demandeurs d'emploi à sortir du chômage est un peu plus facile qu'en moyenne mais le taux de satisfaction des offres est inférieur à la moyenne.
- Il existe un volume important de projets de recrutement sur plusieurs années...
- ... mais la part des recrutements jugés difficiles est très élevée dans ce métier même si elle peut varier d'une année sur l'autre.
- Les métiers de l'informatique sont plutôt soumis à des tensions conjoncturelles.
- L'évolution de l'emploi est positive dans la programmation, conseil et autres activités informatiques en 5 ans (2004 - 2009) mais baisse en 1 an (2008 - 2009) mais à Paris, ils travaillent aussi dans les Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques et dans les Activités financières et d'assurance, qui représentent des volumes d'emploi importants à Paris.
- C'est un marché du travail régional. Si les entreprises sont plutôt localisées à Paris, les ingénieurs de l'informatique qui travaillent à Paris résident-ils plutôt à Paris ou dans d'autres départements franciliens ?
- En 10 ans, on observe une augmentation de la demande d'emploi des cadres.
- Quel est le profil des demandeurs d'emploi inscrits dans ces métiers ? Plutôt des seniors si l'on considère que les SSII privilégient l'embauche de jeunes ingénieurs de l'informatique ?
- Les besoins de recrutement dans les métiers de l'informatique et les tensions sur le marché du travail pour les métiers les plus qualifiés à l'horizon 2015 pourraient être avivées.
- Quelles sont les pratiques de recrutement des entreprises compte tenu de leur taille ? (S'agit-il plutôt de grandes entreprises ?)
- Remarques complémentaires : on observe une augmentation de la demande dans ces métiers de l'informatique mais aussi une diversité de ces métiers qui requièrent des profils pointus. Des entreprises d'intérim se spécialisent dans la fourniture de personnel aux compétences spécifiques dans ces métiers. L'offre d'emploi est parfois déposée à Paris mais peut concerner un poste hors Paris.

### Evolution de l'emploi :

Le secteur de l'information et communication ou services aux entreprises - conseil et assistance / information et communication représente 10 % de l'emploi salarié en 2009. Au sein de ce secteur, la programmation, conseil et autres activités informatiques - services d'information, en représente 4,5 % et en 5 ans (2004 - 2009), l'emploi salarié a augmenté de 10,4 % (+ 5168 emplois). Par contre, il a baissé de - 4,5 % en 1 an (2008 - 2009), soit - 2700 emplois.

A Paris, les ingénieurs de l'informatique travaillent principalement dans les Activités informatiques et services d'information mais aussi dans les Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques ; les Activités financières et d'assurance, qui représentent des volumes d'emploi importants à Paris.

Par ailleurs, le **marché du travail est plutôt régional** et les ingénieurs de l'informatique sont sans doute mobiles et enclins à se déplacer pour se rendre au travail. La part des actifs en emploi qui résident à Paris (RGP 2007) est de 45,2 %, ce qui signifie que les postes à Paris peuvent être pourvus par des franciliens.

En 2007, 2008, 2009, les ingénieurs et cadres spécialistes de l'informatique constituent au cours des 3 années, le plus important volume de **projets de recrutement**, de l'ordre de + de 10000 projets de recrutement.

	Diff 2007	Projets 2007	Part diff	Diff 2008	Projets 2008	Part diff	Diff 2009	Projets 2009	Part diff
Ingénieurs et cadres spécialistes de l'informatique (sauf technico-commerciaux)	6 069	10 898	55,7%	8 208	11524	71,2%	3 941	10485	37,6%

Par ailleurs, **la part des projets de recrutement jugés difficiles est très variable selon les années, mais parfois de l'ordre de plus de 55 %, voire en 2008, de plus de 70 %**. En 2010 et 2011, elles sont sensiblement du même ordre.

	Diff 2010	Projets 2010	Part diff 2010	Diff 2011	Projets 2011	Part diff
Ingénieurs et cadres d'études, R&D informatique, chefs projets informatiques	4 229	6 514	64,90%	3 914	7 216	54,2%
Ingénieurs et cadres d'administration, maintenance en informatique	531	1 213	43,80%	395	843	46,8%

### Prospective :

L'Île-de-France sera confrontée à une accélération des départs en fin de carrière mais le nombre de postes à pourvoir dépendra aussi des évolutions d'emploi.

A l'horizon 2015, les besoins de recrutement seront impulsés en Île-de-France, essentiellement par les départs à la retraite. Et entre 90.000 et 500.000 emplois franciliens pourraient être créés.

Les principaux bénéficiaires seraient notamment des **cadres** (entre 190.000 et 275.000) et chez les cadres, les **métiers de l'informatique** seraient notamment concernés.

**Les tensions sur le marché du travail pour les métiers les plus qualifiés, qui étaient jusqu'à présent fortement alimentés par des jeunes originaires de province, pourraient être avivées.**

Source : OREF Île-de-France, Frédéric Lainé, Bouchra Niny, Les besoins de recrutement en Île-de-France à l'horizon 2015, Focale, mai 2007, n°5

### Evolution de la demande d'emploi en 10 ans à Paris (1999 - 2010) :

+ 4,9 % pour les ingénieurs et les cadres. A fin décembre 2010, la part des ingénieurs et cadres est de 24 % de la demande d'emploi parisienne. Et la part de Paris par rapport à l'Île-de-France est de 38 % pour ce niveau de qualification.

### Déclarations d'embauche :

En 2010, à Paris, le nombre de DUE dans le secteur des activités informatiques et des services s'élève à 23907 et la part des CDI est de 63,5 %. Celle des CDD courts est légèrement supérieure à celle des CDD longs, respectivement, 19 % contre 16,9 %.

## L'INFORMATIQUE

### Éléments de connaissance complémentaires

#### CEREQ (2002) - National

Située à l'interface entre les constructeurs et les utilisateurs de produits informatiques, la **branche informatique** regroupe l'ensemble des entreprises dont l'activité principale se structure autour de la prestation de services informatique. Ces prestataires sont rattachés à la convention du SYNTEC. Parmi eux, ceux qui effectuent l'entretien et la maintenance sont rattachés à la convention collective de la métallurgie.

En France, les informaticiens qui travaillent dans cette branche informatique sont moins nombreux que ceux qui exercent leur profession d'informaticien dans d'autres branches, notamment les activités financières, le commerce de gros, les équipements électroniques, l'administration publique ou les transports (38 % contre 62 % dans les années 2000).

L'Île-de-France rassemble 47 % des informaticiens hors branche.

Contrairement aux présupposés, les employeurs de la branche informatique préfèrent des personnels dotés d'une relative maturité professionnelle, tout en écartant les plus âgés. Rares sont les moins de 25 ans et les plus de 50 ans.

La durée des projets et l'investissement requis en termes d'adaptation à l'entreprise, impliquent cependant des stratégies de fidélisation sur des périodes allant de 1 à 5 ans en général.

Les prestataires de services informatiques gèrent leurs moyens en personnel en s'appuyant principalement sur les entrées et les sorties de main d'œuvre. Si l'expérience professionnelle et la formation continue favorisent les mobilités internes en fonction des besoins, la logique qui prévaut est bien celle de la flexibilité externe sans toutefois recourir à des formes accélérées de turn-over somme toute peu compatibles avec les délais de mise au point et de maintenance des projets.

Les stratégies de mobilité sont encouragées par les employeurs pour capter de nouvelles compétences et elles sont recherchées par les salariés dans une perspective de gestion de leur carrière.

On est face à un marché professionnel spécifique au milieu. Les licenciements sont très rares et 5 fois moins nombreux que les démissions qui peuvent être l'aboutissement d'une négociation entre les 2 parties.

Cette asymétrie au profit des salariés évoque un marché du travail de pénurie.

Par ailleurs, une partie des informaticiens s'échappe vers d'autres secteurs. La mobilité des prestataires vers les utilisateurs est plus importante que l'inverse. Les entreprises cherchent à attirer les mêmes profils de compétences que dans les SSII et c'est dans ces entreprises que se situent la majorité des informaticiens.

Source : CEREQ, « Les prestataires de services informatiques. Une branche en expansion, des salariés qui bougent », *Bref*, septembre 2002, n° 189

## CROCIS (2010) - Île-de-France

### Secteur des services informatiques

Quatre activités sont analysées dans cette étude, correspondant aux codes NAF suivants (nomenclature 2003) :

#### **721Z - Conseil en systèmes informatiques :**

- les activités d'étude et de conseil en matière de systèmes ou de configurations informatiques, tant en ce qui concerne les matériels que les logiciels.

#### **722A - Edition de logiciels (non personnalisés) :**

- les services de développement, production, fourniture et documentation de logiciels standards (progiciels, utilitaires d'application, etc.), ainsi que leur édition.

#### **722C - Autres activités de réalisation de logiciels :**

- l'analyse, la conception et la programmation de systèmes prêts à l'emploi:
- analyse des besoins et des problèmes des utilisateurs, propositions quant à la solution la mieux adaptée
- développement, production, fourniture et documentation de logiciels "à la demande" réalisés d'après les instructions des utilisateurs
- rédaction de programmes d'après les directives des utilisateurs
- conception de pages web.

#### **723Z - Traitement de données :**

- le traitement des données fournies par le client, sans étude de logiciel
- les travaux spécialisés de saisie de données ou de conversion de fichiers
- la numérisation de documents

#### **725Z - Entretien et réparation de machines de bureau et de matériel informatique :**

- l'entretien, la maintenance et la réparation de machines de bureau, de machines comptables, d'ordinateurs et de matériel informatique périphérique

### Structure et évolution du secteur des services informatiques

Île-de-France :

Secteur	Nombre d'établissements	Part de l'Île-de-France dans le total des établissements français
Conseil en systèmes informatiques	14 566	51 %
Edition de logiciels	10 588	39 %
Traitement de données	1825	35 %
Entretien et réparation de machines de bureau et de matériel informatique	1224	18 %
<b>Total Services informatiques</b>	<b>28 203</b>	<b>43 %</b>
<b>Total Services aux entreprises</b>	<b>216 758</b>	<b>34 %</b>

Source : INSEE, Sirène, au 1<sup>er</sup> janvier 2009

Paris :  
28.000 établissements (au 1<sup>er</sup> janvier (2009) : 40 % des services informatiques français en nombre d'établissements et plus de la moitié pour la seule activité de conseil.

Paris :  
- Conseil en systèmes informatiques : 40 % des établissements sont à Paris  
- Edition de logiciels : 43 %  
- Traitement de données : 54 %  
- Entretien et réparation : 20 %

Île-de-France :  
2001 - 2009 : augmentation du nombre d'établissements de 48 % (13 points de plus que dans les services aux entreprises), notamment l'entretien - réparation (+ 77 %) et le conseil informatique (+ 66 %). Cependant, il faut compter aussi sur l'assistance informatique à domicile depuis la loi Borloo (2005).

Etablissements d'éditions de logiciels : + 37 %.  
Etablissements de traitement de données : - 6 %.

60 % d'établissements sans salarié. Cf. Assistance informatique à domicile ?  
21 % de 1 - 9 salariés.

Donc 80 % des établissements ont moins de 10 salariés.  
58 % du total des entreprises de moins de 10 salariés dans le traitement de données  
70 % du total des entreprises de moins de 10 salariés dans le conseil.



« En effet, en raison du sous-emploi des seniors dans la branche, des consultants expérimentés, au chômage ou en retraite, créent leur propre emploi ou se procurent un complément de revenu avec l'activité de consultant indépendant ; ce phénomène devrait s'accroître avec la mise en place du statut d'auto-entrepreneur. »

Les grandes entreprises se situent à Paris et dans les Hauts-de-Seine.

Paris :

31 % des effectifs (55.261 au 1<sup>er</sup> janvier 2009). *Source : Pôle Emploi Services*

**Les frontières entre les acteurs des services informatiques tendent à s'estomper.** Les spécialistes du conseil en management investissent de plus en plus le champ de l'informatique, les éditeurs de logiciels se lancent dans les prestations de services, les SSII, sur le marché des logiciels personnalisés, les constructeurs de matériel élargissent leur offre en proposant des logiciels ou des services. Cette évolution est liée aux souhaits des clients de n'avoir affaire qu'à un seul intervenant qui prenne en charge l'ensemble de sa problématique.

Syntec Informatique définit ainsi le périmètre du marché des logiciels et services :

**- Logiciels et Services informatiques :**

Conseil et services informatiques : conseil en systèmes d'information, ingénierie, maintenance matérielle, infogérance<sup>5</sup>,

Edition de logiciels : revenus des licences et maintenance,

Conseil en technologies : ISTI (Informatique Scientifique, Technique et Industrielle), services autour des logiciels embarqués<sup>6</sup>.

- **Conseil en management** : pour la partie de l'activité ayant un impact direct sur le système d'information,

- **BPO** (externalisation de processus métiers) pour la part de cette activité qui englobe des processus supportés par une importante proportion d'informatique.

- **L'ensemble de la R&D externalisée.**

---

<sup>4</sup> Source : Syntec Informatique

<sup>5</sup> L'infogérance est la sous-traitance partielle ou totale de l'exploitation d'un système d'information.

<sup>6</sup> On désigne sous le terme informatique embarquée les aspects logiciels se trouvant à l'intérieur des équipements n'ayant pas une vocation purement informatique. Un logiciel embarqué est un logiciel permettant de faire fonctionner une machine, équipée d'un ou plusieurs microprocesseurs, afin de réaliser une tâche spécifique avec une intervention humaine limitée.

### **Un secteur soumis aux aléas conjoncturels : crises et impacts**

Le secteur des services informatiques est fortement lié aux investissements des entreprises.

Les entreprises souhaitent de plus en plus se concentrer sur leur cœur de métier et externaliser leur informatique mais la santé du secteur est liée aux aléas conjoncturels.

- Avec le passage à l'euro en 2000 et la mise en place des 35 heures : les commandes pour aménager les applications informatiques ont augmenté.
- Eclatement de la bulle internet et restructuration du secteur : fusions - acquisitions et concentration.
- 2004 - 2008 : le secteur reprend sa croissance.
- Crise financière de 2009 se répercute sur la filière : dépenses informatiques orientées à la baisse pour les entreprises et les particuliers. Les difficultés ont été variables, selon les segments de marché et les secteurs d'activité des entreprises clientes.
- Le conseil, l'assistance technique et l'intégration ont été impactés car ce sont des prestations faciles à arrêter qui sont souvent utilisées par les entreprises comme variable d'ajustement.
- Le conseil en technologies et la RD externalisée ont été fortement impactés par les difficultés de certains secteurs industriels, et de l'automobile en particulier.
- L'informatique technique et industrielle embarquée a tiré son épingle du jeu car les entreprises externalisent leur informatique pour diminuer leur coût de fonctionnement.
- Le secteur bancaire, touché par la crise, a repoussé les projets non prioritaires.
- Chez les éditeurs de logiciels, les contrats pluriannuels ont permis de conserver un certain niveau d'activité.
- Les logiciels embarqués ont connu une légère croissance, alors que les logiciels d'infrastructure (base de données...) ou applicatifs (de gestion, de bureautique...) enregistraient une baisse.

Impact sur l'emploi : investissements sur la formation des personnels dans les SSII et limite des licenciements pour disposer de ressources opérationnelles au moment de la reprise. Néanmoins, licenciements nombreux dans l'assistance technique car les entreprises ne peuvent assumer le coût de personnels en inter-contrats. Constat d'une plus grande sélectivité dans les recrutements. Les informaticiens expérimentés ont été préférés aux jeunes diplômés.

### **Evolution de l'organisation du secteur**

Depuis les années 2000, les grandes entreprises, clientes des SSII, ont mis en place des procédures d'achat professionnalisées, avec un système de référencement des fournisseurs et un nombre de prestataires réduit. Elles font pression pour négocier les prix à la baisse. Les SSII se sont donc vues forcer une nouvelle organisation du travail, plus industrialisée afin de générer des gains de productivité : sont ainsi apparus les centres de services en province ou dans les pays à bas coûts salariaux.

Ce système de référencement plus restrictif a favorisé les grandes SSII, à l'éventail de compétences plus large. Les petites SSII, positionnées sur des niches, se sont retrouvées exclues des marchés. La sous-traitance a augmenté, les grandes SSII faisant appel aux petites pour certains besoins mais les petites ont perdu en tarif et en visibilité. Cette organisation avec une pression sur les prix devient plus prégnante à la faveur de la crise de 2009. Les SSII ont dû rogner sur leurs marges et on a fait reporter l'ajustement sur les sous-traitants, c'est-à-dire les prestataires indépendants.

Du côté du secteur public, on remarque un accès plus difficile des TPE-PME aux marchés publics et il est demandé un Small Business Act.

Pour résister à la pression des prix, les SSII doivent apporter de la valeur à leurs clients, répondre à la demande des entreprises de proximité en clarifiant leur positionnement,

en communiquant sur la valeur des prestations plus que sur les prix, en proposant des services personnalisés et en modifiant leur organisation. La pression sur les prix s'exerce néanmoins moins pour les prestations nécessitant une expertise rare. La maintenance et le développement pourraient être réalisés off shore.

Aujourd'hui, les SSII investissent dans les prestations de proximité qui apportent aux clients conseil et accompagnement. Elles nomment des responsables commerciaux, chargés de fidéliser les clients grands comptes. Ils prennent en compte les spécificités du secteur et travaillent avec les consultants et les architectes informatiques pour proposer des solutions personnalisées.

Les petites et moyennes SSII s'efforcent de travailler en réseau (co-traitance, GIE, Groupement momentané d'entreprises) et d'être référencées auprès des grands comptes via un interlocuteur unique.

Nouvelle concentration après la crise de 2009 ?

Les fusions-acquisitions ont essentiellement concernées les petites sociétés. Pour un expert, il pourrait y avoir de grands groupes d'envergure capables d'intervenir sur tous les segments du marché, sur tous les métiers et dans toutes les zones du globe, autour desquels graviteraient de multiples opérateurs locaux qui interviendront à l'échelle régionale, quitte à se regrouper à terme afin de constituer des groupes multirégionaux. Cependant, phases de multiplication des acteurs en période de croissance et de concentration après les crises, serait une caractéristique cyclique des services informatiques.

### Les perspectives

- Secteur bancaire : la révision des règles de réglementation financière avec une couverture plus fine des risques bancaires (Bale II) aura un impact sur les systèmes d'information ; les fusions de banques ; projets de rationalisation des systèmes d'information.
- Secteur des assurances : nouveau cadre réglementaire en matière de gestion des risques pour les sociétés d'assurance à partir de 2010.
- Secteur public : mouvement de modernisation de l'Etat : dématérialisation ; télémédecine
- Secteur des télécommunications : applications liées à la mobilité
- Secteur de la délégation des services publics (gestion de l'eau, de l'énergie) : green IT, informatique verte ou éco-responsable (contrôle des émissions carbone, réseaux électriques intelligents, virtualisation) et de l'informatique embarquée.
- Grand Emprunt : développement de la société numérique (très haut débit, modernisation du système de santé, émergence d'un grand pôle numérique à Saclay, réseaux de distribution et de transport du futur (télétravail, intermodalité des transports...).
- Dans les logiciels, la demande pour les instruments d'analyse et de pilotage de la performance devraient tirer le marché.
  
- Cloud computing : externaliser les ressources numériques qu'elles stockent. Ces ressources de stockage externes sont mises à disposition par des sociétés tierces et accessibles via une identification par internet. Les entreprises louent ce dont elles ont besoin. Freins : sécurité des données, disponibilité, dépendance aux fournisseurs de plates-formes hébergées. Cependant, il n'y aurait pas de révolution des métiers à travers le développement de cette activité.

Source : Centre régional d'observation du commerce, de l'industrie et des services, CROCIS, « Les sociétés de services informatiques, un atout de poids pour l'Île-de-France », avril 2010, n°34

### APEC (2010) - National

Secteur Logiciels, Conseil & Services informatiques : parmi les premiers secteurs employeurs de cadres en France

**Profil type des cadres du secteur** : le secteur est relativement jeune : un cadre sur deux (50%) a moins de 40 ans, contre 40% dans l'ensemble des secteurs. C'est aussi une activité relativement peu féminisée : le secteur compte 27% de femmes cadres, alors qu'en moyenne 34% des cadres sont des femmes. 44% des cadres du secteur sont localisés en Ile-de-France contre 38% tout secteur confondu.

**Deux postes sur trois restent difficiles à pourvoir** : les recruteurs déclarent, plus souvent que la moyenne, qu'il leur a été difficile de trouver des candidatures adéquates : 64% pour les activités informatiques contre 58% tous secteurs confondus.

**Les profils en tension** : Les tensions se font plus particulièrement ressentir sur les profils suivants :

- Doubles profils technico / commercial
- Chefs de projet (profils expérimentés)
- Architecte informatique
- Compétences sur technologies spécifiques et en pointe
- PME : difficultés à recruter

Source : APEC, Baromètre APEC - Syntec numérique, novembre 2010

*Cf. APEC, LISE-CNRS-CNAM, La division internationale du travail dans les services informatiques, février 2010*

Quelques idées - clés de l'étude : pression du client ; projets organisés avec des salariés en France mais aussi ailleurs car clients sont partout dans le monde et il faut connaître les demandes des clients locaux avec leurs cultures propres ; effet sur organisation du travail des SSII et contrôle de la qualité ; projets peut s'arrêter du jour au lendemain ; jeunes et vieux informaticiens : les plus anciens connaissent les vieux langages informatiques mais les clients parfois ont des vieux systèmes et ont besoin de leurs compétences ; question de la formation : le client participe au financement de la formation

### Pôle Emploi (2011) - Paris

DEFM cat. 1, 2, 3 à avril 2011 : stock de demandeurs d'emploi et offres d'emploi enregistrées sur 12 mois dans le domaine de l'informatique.

**2538 demandeurs d'emploi** (cat. 1, 2, 3) inscrits dans le domaine informatique à avril 2011.

47 demandeurs d'emploi de moins de - 25 ans	1,8 % de la demande d'emploi (cat. 1, 2, 3) dans ces métiers à avril 2011
16 en niveau de formation 3	
18 en niveau de formation 1 et 2	

1914 demandeurs d'emploi de 25 - 49 ans 75,4 % de la demande d'emploi (cat. 1, 2, 3) dans ces métiers à avril 2011  
70,3 % ont un niveau de formation 1 et 2

2 en niveau de formation 6  
13 en niveau de formation 5 bis  
54 en niveau de formation 5  
155 en niveau de formation 4  
404 en niveau de formation 3  
1327 en niveau de formation 1 et 2

536 demandeurs d'emploi de 50 ans et plus 21,1 % de la demande d'emploi (cat. 1, 2, 3) dans ces métiers à avril 2011  
64,3 % ont un niveau de formation 1 et 2

19 en niveau de formation 5 et 6  
66 en niveau de formation 6  
106 en niveau de formation 3  
345 en niveau de formation 1 et 2

- 44,5 % sont inscrits depuis moins de 6 mois à Pôle Emploi.
- 20,6 % sont au chômage depuis 6 mois à 11 mois
- 19,3 %, depuis 1 an à 23 mois
- 6,5 %, depuis 2 ans à 35 mois
- 8,9 %, depuis 3 ans au moins

Les demandeurs d'emploi relevant de l'informatique sont inscrits dans les groupes de métiers suivants :

- Administration des systèmes d'information	208	
- Conseil et maîtrise d'ouvrage en système d'information	174	
- Direction des systèmes d'information	666	26,4 %
- Etudes et développement de réseaux de télécoms	114	
- Etudes et développement informatique	834	32,8 %
- Expertise et support technique en systèmes d'information	362	
- Exploitation de système de communication et de commandement	5	
- Information géographique	23	
- Information météorologique	3	
- Production et exploitation de systèmes d'information	149	
Total Informatique	2538	

Le profil des 666 **demandeurs d'emploi inscrits** dans les métiers de **Direction des systèmes d'information** est le suivant :

- 72 % ont entre 25 et 49 ans
- 27,7 % ont 50 ans et plus
  
- 75 % ont un niveau de formation 1 et 2
  
- 40 % sont inscrits à Pôle Emploi depuis moins de 6 mois
- 21,6 %, depuis 1 an et moins de 2 ans (23 mois au maximum)

Au sein des demandeurs d'emploi de 25-49 ans, 46,7 % sont au chômage depuis moins de 6 mois et 21,5 %, depuis 6 mois à moins d'un an (11 mois au maximum).  
Chez les personnes de 50 ans et plus, 27,5 % sont au chômage depuis 1 an jusqu'à moins de 2 ans et 23,2 %, depuis moins de 6 mois.

Le profil des 834 **demandeurs d'emploi inscrits** dans les métiers d'**Etudes et développement informatique** est le suivant :

- 77,2 % ont entre 25 et 49 ans
- 19,8 % ont 50 ans et plus
  
- 63,6 % ont un niveau de formation 1 et 2
  
- 45,8 % sont inscrits depuis moins de 6 mois à Pôle Emploi
- 20,8 %, depuis 6 mois à moins d'un an (11 mois au maximum)

Chez les demandeurs d'emploi de 25-49 ans, 51,4 % sont au chômage depuis moins de 6 mois et 20,9 %, depuis 6 à moins d'un an (11 mois).  
Chez les personnes de 50 ans et plus, 27,3 % sont au chômage depuis au moins 3 ans et 26 %, depuis 1 an jusqu'à moins de 2 ans (23 mois au maximum).

**2947 offres d'emploi** enregistrées par Pôle Emploi dans le domaine de l'informatique sur les 12 derniers mois

- Près de la moitié des offres sont de niveau de qualification cadre (49,6 %)
- 24,8 % sont des offres de niveau technicien
- 16,8 % sont des offres de niveau d'agent de maîtrise
- 9 % sont des offres de niveau d'employés qualifiés
- **75,7 % des offres en CDI**
- 18,3 % des offres en CDD

- 30,5 % des offres sont déposées par des entreprises de moins de 10 salariés dont 10,7 %, par des entreprises de moins de 3 salariés
- 28,6 %, par des entreprises de 10 - 49 salariés
- 9,5 %, par des entreprises de 50 - 99 salariés
- 8,2 %, par des entreprises de 100 - 499 salariés
- 9,5 %, par des entreprises de 500 - 1999 salariés
- 7,7 % des offres enregistrées sont déposées par des entreprises de 2000 salariés et plus

**Type de métiers concernés par les offres :**

Administrateur	304
Analyste	294
Architecte	48
Assistant	27
Chef de projet	265
Consultant	132
Développeur	716
Directeur	14
Expert	34
Informaticien	98
Concepteur	14
Gestionnaire	29
Ingénieur	509
Responsable	54
Technicien	185
Autres	224
Total	2947

**24,3 % d'offres d'emploi de Développeur**

d'application  
informatique  
multimédia  
Web

**17,3 %, d'Ingénieurs**

analyste en système d'information  
 d'application informatique  
 de conception informatique  
 de développement informatique  
 de production informatique  
 de réalisation informatique  
 déploiement télécoms  
 d'étude en informatique de gestion  
 d'étude et développement informatique  
 d'étude informatique  
 d'exploitation informatique  
 d'intégration applicative  
 d'études et support télécoms  
 logiciel informatique  
 méthodes informatiques  
 radio  
 réseau informatique  
 réseaux télécoms  
 sécurité informatique  
 système informatique  
 système réseau informatique  
 télécommunication  
 télécoms  
 validation réseaux de télécoms  
 Informaticien  
 analyse programmation en informatique gestion  
 analyste - programmeur  
 étude en application scientifique informatique  
 Systèmes d'Information Géographique -SIG

**10,3 %, d'Administrateurs**

de bases de données  
 de la messagerie  
 de serveurs



de site internet  
réseau informatique  
réseaux - télécoms  
sécurité informatique  
système informatique  
systèmes d'Information Géographique - SIG  
bases de données géographiques

Source : Pôle Emploi

### **FAFIEC (2010 - 2011) Mutations économiques et GPEC**

13 janvier 2011 : Etat a signé avec le FAFIEC, une convention financière en faveur de la sécurisation des parcours des salariés et de l'accompagnement des entreprises à la GPEC. Financement période 2010-2012. 200 entreprises pourraient être concernées ; priorité aux TPE-PME

- développer des parcours de formation innovants
- développer une démarche de GPEC et rendre opérationnelles dans des PME des expériences déployées dans de grandes entreprises
- favoriser le rapprochement entre PME/PMI souhaitant partager des compétences en complémentarité

*Cf. Powerpoint : OPIIEC, Etude sur la GPEC - Informatique. Etape de recherche et de compréhension, octobre 2010*

Source : <http://www.fafiec.fr>

### **INSEE (2008, données 2005) - Île-de-France**

Pôle de compétitivité Cap Digital : 23 grandes entreprises (8 % des adhérents mais 75 % des salariés du pôle) ; 271 PME

271 PME : 6100 salariés dont 97 PME informatique et 1000 salariés dans l'informatique et 11 salariés en moyenne par PME

Informatique : secteur orienté vers l'édition et la réalisation de logiciels

Jeunes entreprises : 2 ans et 4 mois en moyenne (contre 4 ans en moyenne en IDF dans ce secteur). Parfois, start-up sans salarié, indépendants.

Métiers : programmeurs ; développeur, graphiste, ingénieur réseau

Autres métiers communs aux secteurs de l'industrie du jeu vidéo et de l'audiovisuel ou à l'industrie cinématographique (effets spéciaux)

$\frac{3}{4}$  des salariés sont des hommes ; 32,5 ans en moyenne

Employés de plus de 40 ans sont rares dans les PME franciliennes de l'informatique et davantage encore dans le pôle.

$\frac{2}{3}$  des postes sont des postes de cadres ou professions intellectuelles supérieures = ingénieurs ou cadres techniques d'entreprise ; dans une moindre mesure, cadre administratif ou technique d'entreprise

Source : INSEE IDF, « Les PME du pôle de compétitivité CAP DIGITAL : 6100 salariés dans l'audiovisuel et l'informatique, [A la page](#), 2008, n°296

T2B : ASSISTANTS MATERNELS

Description à partir du faisceau d'indicateurs	Analyse complémentaire à partir d'autres sources d'information
<p>Le <b>taux de tension</b> dans ce métier est supérieur à la moyenne tous métiers confondus : 1,24 contre 1,08. Et le taux de tension reste supérieur à la moyenne lorsque l'on retranche les offres d'emploi enregistrées de moins d'un mois pour le calculer (1,22 contre 0,82). A noter que les employés de maison et les aides à domicile, aides ménagères ont un taux de tension inférieur à 1 pour la période de référence, ce qui signifie qu'il y a moins d'offres que de demandes d'emploi.</p> <p>La <b>demande d'emploi</b> dans le métier d'assistant(e) maternel(le) représente 2,2 % de la demande d'emploi à fin décembre 2010, soit 3006 demandeurs d'emploi. En un an, le stock de demandeurs d'emploi a augmenté de + 12,9 %. Au sein de ce métier comme dans celui d'employé de maison, d'aide à domicile, sans doute les inscriptions en tant que demandeur d'emploi se font-elles par défaut. L'offre d'emploi enregistrée a, quant à elle, augmenté de + 24,4 %.</p> <p>Dans ce métier, les <b>offres d'emploi enregistrées</b> par Pôle Emploi sont en majorité des CDI ou des CDD de plus de 6 mois. Ces offres représentent 84,3 % des offres enregistrées et elles sont bien supérieures à la moyenne, tous métiers confondus (49,7 %). Cependant, en Île-de-France, seules 24,7 % des offres d'emploi enregistrées (2008 - 2009) sont à temps plein, ce qui peut rendre le métier peu attractif. En effet, il existe différents types d'accueil lorsqu'on est assistant(e) maternel(le) : accueil occasionnel ; accueil régulier (parents et assistant(e) maternel(le) ont 5 semaines de congés sur les mêmes périodes) ; accueil régulier sur année incomplète (parents et assistant(e) maternel(le) ont des jours et un nombre de congés qui ne seront pas commun (cas le plus fréquent)). Par ailleurs, le contrat de travail est élaboré pour chaque enfant.</p>	<p><b>Emploi :</b></p> <p>En matière d'accueil de la petite enfance, Paris accueillait en 2006, 3 emplois dans les crèches et garderies pour 1000 habitants contre 0,8 en Île-de-France. <sup>1</sup> L'offre parisienne de crèches (collectives et familiales) et haltes-garderies progresse : entre 2005 et 2009, le nombre de places en structures d'accueil collectif pour les enfants de moins de 3 ans a augmenté de 13 % en 4 ans (25.819 à 29.199 places). <b>Pour ce qui est de l'accueil individuel, Paris se caractérise par un recours relativement faible aux assistantes maternelles en raison de la petite taille des logements.</b> A contrario, l'emploi d'une garde à domicile est particulièrement fréquent et continue de se développer à Paris. Elle concerne 14 % des parisiens de moins de 3 ans en 2008 contre 12 % en 2005.</p> <p>Source : APUR, Atelier parisien d'urbanisme, INSEE, Direction régionale de l'Institut national de la statistique et des études économiques d'Île-de-France, IAU IDF, Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Île-de-France, DREIF, Direction régionale de l'équipement d'Île-de-France <u>Géographie de l'emploi 2006 en Île-de-France</u>, décembre 2009</p> <p>Cet exemple de l'accueil de la petite enfance montre qu'à Paris, il existe une <b>diversité de l'offre pour répondre à la diversité des attentes des Parisiens et que le développement d'une offre ne se fait pas au détriment d'une autre.</b> Cela peut permettre de réfléchir une mobilité professionnelle des intervenants ou à l'aire de mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi au sein du secteur.</p> <p>Source : MEP, Maison de l'emploi de Paris, « Analyse rétrospective du développement des services à la personne à Paris (1998 - 2008), tissu économique 2010 et enjeux pour le territoire », <u>Note de veille économique</u>, mars 2011</p> <p>A Paris, en 2007, on recense 8802 actifs parisiens en emploi d'assistant(e) maternel(le).</p>

A Paris, le **taux de satisfaction des offres d'emploi** par des demandeurs d'emploi ou non, est inférieur à la moyenne mais néanmoins de 86,7 % contre 89 %. Cependant, la propension des demandeurs d'emploi inscrits dans ce métier à sortir de la liste des demandeurs d'emploi (taux d'écoulement de la demande) est de 64,9 % et supérieure à la moyenne.

En Île-de-France, le **taux de couverture de l'offre d'emploi** apparaît comme non significatif en 2008 - 2009, ce qui signifie que les employeurs ne déposent pas leurs offres d'emploi à Pôle Emploi.

En 2007, 2008, 2009, les employés de maison et les assistant(es) maternel(les) (y.c. les aides à domicile) ne sont pas distinguées et les **projets de recrutement** les concernant font partie des 20 principaux projets de recrutement en volume, soit 1407 projets en 2007, 1940 en 2008 et 2590 en 2009. La part des projets difficiles se situe aux alentours de 40 %, excepté en 2008, où elle représente près de 71 % des projets de recrutement.

En 2010 et en 2011, la nomenclature de l'enquête BMO distingue les Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales, des assistantes maternelles qui, elles, forment, une seule catégorie. Elles ne font pas partie des principaux projets de recrutement à Paris et la part des recrutements difficiles n'est que de 26,1 %.

En 2010, la part des recrutements jugés difficiles dans le cadre de l'enquête BMO était de 45,6 % (294 sur 645). La part des projets de recrutement jugés difficiles est donc très variable d'une année sur l'autre.

Par ailleurs, l'emploi d'assistant(e) maternel(le) peut relever de l'emploi salarié public ou privé et peut-être tous les projets de recrutement ne sont - ils pas tous pris en compte dans l'enquête BMO ?

Ils interviennent principalement dans les secteurs Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement et Activités des ménages en tant qu'employeurs.

Et il s'agit d'un marché du travail local.

Le secteur de la santé humaine et de l'action sociale représente 5,2 % de l'emploi salarié à Paris en 2009 et l'hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement, 3 %.

#### Prospective :

A l'horizon 2015, les besoins de recrutement seront impulsés en Île-de-France, essentiellement par les départs à la retraite. Et entre 90.000 et 500.000 emplois franciliens pourraient être créés. Parmi les principaux bénéficiaires, des **employés peu qualifiés** (entre 45.000 et 90.000). Chez les employés peu ou pas qualifiés, figurent les **assistants maternels** mais aussi les aides à domicile, les employés de maison, les agents d'entretien.

Source : Observatoire régional emploi formation, OREF Île-de-France, Frédéric Lainé, Bouchra Niny, « Les besoins de recrutement en Île-de-France à l'horizon 2015 », Focale n°5, mai 2007

#### Marché du travail :

En Île-de-France, dans les années 2000 (2004 - 2007), on observe pour les assistant(es) maternel(les) :

- De fréquents allers et retours entre emploi - chômage ou inactivité
- Une forte augmentation des demandeurs d'emploi de + 50 ans (2000-2007)
- Des DE avec des niveaux CAP - BEP ou infra CAP - BEP qui prédominent
- Des offres d'emploi concentrées à Paris, de Nanterre et de Boulogne Billancourt

Pour une connaissance du métier d'assistant(e) maternel(le) et de sa problématique francilienne, nous renvoyons le lecteur à : OREF Ile de France, « Les métiers de service à la personne », Portraits de métiers, Juillet 2009. Cf. *fiche métier après synthèse assistants maternels suivante*.

### SYNTHESE ASSISTANTS MATERNELS

- En 2009 / 2010, à Paris, la demande d'emploi a augmenté ainsi que l'offre d'emploi avec des contrats principalement durables, mais peut-être pas à temps plein.
- En Île-de-France, le taux de couverture des offres d'emploi enregistrées apparaît comme non significatif et à Paris, le taux de satisfaction des offres est inférieur à la moyenne. Pour autant, la propension des demandeurs d'emploi inscrits dans ce métier à sortir des listes du chômage est supérieure à la moyenne.
- Les travaux franciliens montrent que les assistant(es) maternel(le)s connaissent des allers et retours fréquents entre emploi - chômage ou inactivité, qu'il y a une forte augmentation des demandeurs d'emploi de + 50 ans (2004 - 2007) et que les offres d'emploi sont concentrées à Paris (à Nanterre et à Boulogne Billancourt).
- A Paris, le secteur de l'hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement représente 3 % de l'emploi salarié parisien et c'est le secteur où interviennent principalement les assistant(es) maternel(les) mais aussi auprès des particuliers employeurs. Rappelons toutefois que ce métier peut aussi s'exercer sous statut public.
- A l'horizon 2015, il y aura des besoins de recrutement franciliens pour des employés qualifiés dont les assistant(es) maternel(les) en raison principalement de départ à la retraite.
- Cependant, Paris se caractérise par un recours relativement faible aux assistant(es) maternel(les) en raison de la petite taille des logements. A contrario, l'emploi d'une garde à domicile est particulièrement fréquent et s'est développé à Paris (2005 - 2008). A Paris, il existe néanmoins une diversité de l'offre pour répondre à la diversité des attentes des Parisiens en matière d'accueil de la petite enfance et le développement d'une offre ne se fait pas au détriment d'une autre. Cela peut permettre de réfléchir une mobilité professionnelle des intervenants ou l'aire de mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi au sein du secteur.

## Assistant maternel agréé salarié du particulier employeur

### Identification

Le métier d'assistant maternel consiste à accueillir et à prendre en charge un ou plusieurs enfants à son domicile, dans le cadre d'un agrément obligatoire délivré par le Conseil Général, et relève de la convention collective des assistants maternels du particulier employeur.

### Contenu de la fonction

L'assistant maternel assure l'accueil, les soins d'hygiène, l'alimentation et la sécurité d'un ou de plusieurs enfants, et contribue à son éducation et à son développement. Il assure l'hygiène et l'entretien de l'espace de vie dans lequel l'enfant évolue.

L'assistant maternel participe au développement de l'autonomie de l'enfant, assure les actes de la vie quotidienne, communique avec son environnement et s'adapte aux habitudes de la famille et des enfants.

### Conditions d'exercice et formation

L'assistant maternel exerce son métier dans une relation contractuelle avec une ou plusieurs familles.

La profession est régie par les dispositions légales et réglementaires du code de l'action sociale et des familles, du code de la santé publique et du code du travail. Le conseil général intervient pour la délivrance de l'agrément valable 5 ans et en contrôle le suivi ; il veille à l'application de la réglementation de la santé publique, de l'action sociale et de la famille. De ce fait, il autorise ou non l'exercice de l'activité.

L'assistant maternel doit présenter les garanties nécessaires pour accueillir des mineurs dans des conditions permettant d'assurer leur développement physique, intellectuel et affectif, et disposer d'un logement dont l'état, les dimensions, les conditions d'accès et l'environnement permettent d'assurer le bien-être et la sécurité des enfants.

La durée de l'accueil habituel quotidien est de 9h, et conventionnellement de 45h par semaine.

L'assistant maternel a la possibilité d'intégrer un relais d'assistant maternel (RAM). Ce lieu d'écoute, d'information et d'animation, favorise les échanges entre les enfants, les professionnels et les parents.

Depuis le 1er juillet 2007, les assistants maternels doivent suivre une formation obligatoire de 120h :

- 60 heures de formation, dont une journée « Premiers Secours » avant le premier accueil
- 60 heures de formation dans les deux ans qui suivent le premier accueil.

La convention collective des assistants maternels du particulier employeur a été enrichie depuis le 21 septembre 2006 d'un accord formation (étendu et applicable à compter du 1er janvier 2007). Adapté à la spécificité du métier, cet accord permet à tout assistant maternel d'avoir accès à la formation continue dans le cadre du plan de formation du droit individuel à la formation (DIF) et de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

### Salaire

L'assistant maternel est rémunéré librement par son employeur, dans le cadre d'un contrat de travail régi par la convention collective nationale des assistants maternels du particulier employeur. Son salaire horaire brut minimum est de 2,48 euros par enfant (les assistants maternels peuvent garder jusqu'à 4 enfants simultanément).

### Compétences

Les compétences sont multiples et complexes : l'assistant doit savoir sécuriser l'espace de vie, identifier et analyser les besoins des enfants, assurer leur confort et leur développement, tout en organisant leurs activités. Les facultés d'adaptation aux situations imprévues, la réactivité, l'ingéniosité et l'inventivité sont décisives, tout autant que le respect des consignes, le sens des responsabilités, l'autonomie et l'organisation du temps de travail. La compétence relationnelle est évidemment forte. L'assistant maternel doit pouvoir établir une relation de confiance avec les parents employeurs, en s'adaptant à leurs pratiques et habitudes culturelles. Il doit savoir à la fois communiquer avec l'enfant, rendre compte et informer la famille, en respectant la distance nécessaire à l'exercice de son activité professionnelle.

### Evolutions et mobilités possibles

- Garde d'enfant à domicile
- Auxiliaire de vie sociale
- Technicien(ne) d'Intervention sociale et familiale
- Assistant de vie - dépendance

## R1Z : VENDEURS

## Description à partir du faisceau d'indicateurs

## Analyse complémentaire à partir d'autres sources d'information

Le **taux de tension** au sein de ce métier est de 1,38 contre 1,08 en moyenne, tous métiers confondus. Il reste élevé lorsque l'on retranche les contrats précaires pour calculer le taux de tension : 1,30 contre 0,82.

A fin décembre 2010, les **demandeurs d'emploi** forment un stock de 5086 personnes, soit 3,7 % de la demande d'emploi, ce qui constitue la part la plus importante après celle des professionnels des arts et du spectacle. A noter la possible inscription par défaut dans ce métier de certains demandeurs d'emploi.

En 1 an, le nombre de demandeurs d'emploi et le nombre d'offres d'emploi ont augmenté, respectivement de 3,8 % et de 5,9 %.

Au sein des **offres d'emploi** de vendeurs enregistrées par Pôle Emploi entre 2009 et 2010, la part des contrats durables est de 63,8 %, ce qui est bien supérieur à la moyenne tous métiers confondus (49,7 %).

Et la couverture des offres enregistrées par Pôle Emploi en Île-de-France (2008 - 2009) est moyenne pour les vendeurs alimentaires, et élevée pour les vendeurs hors alimentation.

En outre, le **taux de satisfaction des offres** est de 90,6 % pour les 12 derniers mois. Le **taux d'écoulement de la demande** d'emploi est, quant à lui, de 66,7 %, soit supérieur à la moyenne (61,3 %).

Concernant les vendeurs, les volumes de **projets de recrutement** sont importants mais la part des projets difficiles, modeste : de l'ordre de 32,7 % en 2010 et de 36,6 % en 2011.

Par ailleurs, selon les « secteurs » dans lesquels interviennent les vendeurs, la part des projets de recrutement jugés difficiles, varient.

En 2010, la part des projets de recrutement jugés difficiles est très élevée pour les **vendeurs en produits alimentaires** : 62,4 % mais pas en 2011. Et cela concerne 1718 projets de recrutement.

En 2011, la part des projets de recrutement jugés difficiles est de 41,3 % pour les vendeurs en ameublement, équipement du foyer, bricolage mais les volumes sont faibles. Cela varie aussi selon l'année. Ces métiers sont sensibles à la conjoncture.

2011		Diff 2011	Projets 2011	Part diff 2011
R1Z60	Vendeurs en produits alimentaires	256	821	31,2%
R1Z62	Vendeurs en habillement, accessoires et articles de luxe, sport, loisirs et culture	978	2 512	38,9%
R1Z61	Vendeurs en ameublement, équipement du foyer, bricolage	69	166	41,3%
R1Z63	Vendeurs en gros de matériel et équipements	0	53	0,0%
R1Z66	Vendeurs généralistes	205	882	23,3%
R1Z67	Télévendeurs	91	449	20,3%
R1Z	Vendeurs	1 599	4 884	32,7%

## SYNTHESE VENDEURS

- Les demandeurs d'emploi inscrits dans le métier de vendeur constituent la 2<sup>ème</sup> part la plus importante de demandeurs d'emploi à fin 2010. Leur volume a augmenté en 1 an tout comme les offres d'emploi (3261 offres d'emploi ont été enregistrées au 4T2010). Ces offres d'emploi sont en majorité des offres durables et en Île-de-France (2008-2009), les offres enregistrées sont presque toutes à temps plein. Cependant, il existe une différence dans la couverture de l'offre par Pôle Emploi selon les secteurs d'activité dans lesquels interviennent les vendeurs : élevée pour les vendeurs hors alimentation et moyenne pour les vendeurs de l'alimentation.

- Tous métiers de vendeurs confondus, la part des nombreux projets de recrutement jugés difficiles est relativement modeste (de l'ordre de 30 - 35 % en 2010 et en 2011. Cependant, on observe une part importante des projets jugés difficiles concernant les vendeurs en alimentation. Elle est de 62,4 % en 2010 et de l'ordre de 41 % à 55 % selon les années (2007 - 2009).

- Le commerce représente 13 % de l'emploi salarié parisien en 2009. Alors que l'emploi dans le commerce de détail a progressé de + 6 % entre 2004 et 2009 (+ 6212 emplois), et de 0,6 % entre 2008 et 2009, il a baissé fortement dans le commerce de gros : - 18,6 % (- 11130 emplois) et de - 5,4 % (- 2600 emplois).

- Peut-être la part importante de demandeurs inscrits dans ce métier s'explique-t-elle parce que l'inscription dans ce métier se fait par défaut ?

- Peut-être le taux d'écoulement de la demande, supérieur à la moyenne, s'explique t-il parce que les demandeurs d'emploi inscrits dans ce métier retrouvent un emploi dans un autre métier ?

2010		Diff 2010	Projets 2010	Part diff 2010
R1Z60	Vendeurs en produits alimentaires	1072	1718	62,4%
R1Z61	Vendeurs en ameublement, équipement du foyer, bricolage	27	191	14,4%
R1Z62	Vendeurs en habillement, accessoires et articles de luxe, sport, loisirs et culture	808	2687	30,1%
R1Z63	Vendeurs en gros de biens d'équipement et intermédiaires	24	145	16,8%
R1Z66	Vendeurs généralistes	291	1249	23,3%
R1Z67	Télévendeurs	45	204	22,1%
R1Z	Vendeurs	2268	6193	36,6%

En 2007, 2008, 2009, les projets de recrutements par métier distinguent : les vendeurs en alimentation, les vendeurs autres qu'en alimentation et équipement de la personne et les vendeurs en équipement de la personne et articles de sport. Pour ces métiers de vendeurs, il existe de fortes variations d'une année sur l'autre. Et la part de projets difficiles est en moyenne de l'ordre de 34 %.

Les vendeurs en alimentation ne font pas partie des principaux projets de recrutement au contraire des autres métiers. Par contre, la part des projets de recrutement jugés difficiles est plus importante au cours des 3 années pour les **vendeurs en alimentation** (de l'ordre de 41 % à 55 % selon les années), que pour les autres vendeurs.

### Emploi :

A Paris, on recense 28.182 actifs parisiens en emploi dans le métier de vendeur. Les vendeurs exercent leur métier dans le secteur du Commerce ; réparation d'automobiles et de motos et dans la Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac.

Le commerce représente 13 % de l'emploi salarié parisien en 2009. Le Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motos, 8,9 % et le commerce de gros, à l'exception des automobilistes et des motos, 4 %.

Alors que l'emploi dans le commerce de détail a progressé de + 6 % entre 2004 et 2009 (+ 6212 emplois), et de 0,6 % entre 2008 et 2009, il a baissé fortement dans le commerce de gros : - 18,6 % (- 11130 emplois) et de - 5,4 % (- 2600 emplois).

On observe donc une tendance à la hausse de l'emploi pour le commerce de détail et une tendance à la baisse pour le commerce de gros.

<p>- Remarques complémentaires : les PME ne s'adressent pas à Pôle Emploi pour déposer leurs offres d'emploi. Pôle Emploi passe des accords avec de grandes enseignes pour les aider à recruter des vendeurs. Concernant les vendeurs en alimentation : ces métiers présentent des contraintes plus fortes que ceux de la vente hors alimentation. Il y a des normes de sécurité et d'hygiène à respecter (ex. : vendeurs en alimentation dans les grandes surfaces qui exercent dans le froid ou doivent aller chercher les produits en chambre froide ; à rapprocher des métiers de bouchers, de poissonniers pour lesquels il existe le même type de contraintes et qui connaissent des difficultés de recrutement).</p>	<p><b>Déclarations d'embauche :</b></p> <p>En 2010, la part des contrats courts au sein des déclarations uniques d'embauche est de 38,1 % dans le secteur du commerce ; réparation automobile et motorcycle à Paris.</p>
---	--



## R0Z : CAISSIERS, EMPLOYES DE LIBRE SERVICE

Description à partir du faisceau d'indicateurs	Analyse complémentaire à partir d'autres sources d'information
<p>Le <b>taux de tension</b> dans ces métiers est de 1,89 et donc supérieur au taux moyen tous métiers confondus (1,08). Lorsqu'on retranche les offres enregistrées en contrats précaires pour calculer le taux de tension, il baisse (0,98) mais reste supérieur au taux moyen (0,82).</p> <p>A fin décembre 2010, 1801 personnes sont inscrites comme demandeuses d'emploi dans ces métiers, ce qui représente 1,3 % de la <b>demande d'emploi</b>. En 1 an (2009 - 2010), la demande a augmenté de 6,8 % et l'offre d'emploi enregistrée, de 11,3 %. Cependant, la majorité de ces <b>offres</b> proposent des contrats précaires (inférieur à 6 mois). Seules 25,4 % des offres enregistrées sont des contrats durables.</p> <p>En Île-de-France, la <b>couverture de l'offre d'emploi</b> enregistrée par Pôle Emploi est moyenne pour la période de référence (2008-2009). Et à Paris, en 2010, le <b>taux de satisfaction des offres</b> est très élevé : 93,7 %.</p> <p>Et le <b>taux d'écoulement de la demande</b> des personnes inscrites dans les métiers de caissiers, employés de libre service est de 68,6 %, soit supérieur de + de 7 points à la moyenne de ce taux, tous métiers confondus.</p>	<p>En Île-de-France, pour la période de référence 2008-2009, on observe que la part des offres durables enregistrées par Pôle Emploi n'est que de 35,8 % et celle des offres à temps plein, de 45 %. La part des offres inférieures à 1 mois est de 34,5 %.</p> <p>Il s'agit d'un marché du travail local.</p> <p><b>Emploi :</b></p> <p>En 2007, on recense 7126 actifs parisiens en emploi qui interviennent principalement dans le commerce, réparations d'automobiles et motocycles.</p> <p>En 2009, l'emploi salarié dans le commerce représente 13,3 % de l'emploi salarié parisien. Le commerce de détail concentre l'essentiel des effectifs (8,9 %). Et en 5 ans (2004 - 2009), l'emploi a progressé de + 6 % et a poursuivi cette hausse entre 2008 et 2009 (+ 0,6 %).</p> <p>Pour autant, il faudrait observer les <b>conditions d'exercice</b> dans ces métiers (temps de travail fragmenté dans la journée ; environnement froid dans certains supermarchés...) <b>et leur évolution</b> comme le développement des caisses automatiques sans personnel qui interroge sur le devenir de ce métier de caissier ou d'employé de libre service, voire sur la reconversion des salariés de ces métiers.</p> <p><b>Déclaration d'embauche :</b></p> <p>Par ailleurs, à Paris, en 2010, la part des contrats courts (inférieurs ou égal à un mois) au sein des DUE dans le secteur du commerce est de 38,1 %.</p>

### SYNTHESE CAISSIERS, EMPLOYES DE LIBRE SERVICE

- La demande d'emploi dans les métiers de caissier et d'employé de libre service et l'offre d'emploi enregistrée ont augmenté en 1 an (au 4T2010 : 1775 offres enregistrées). 74,6 % des offres sont des offres de moins de 6 mois. Pourtant, le taux de satisfaction des offres est très élevé et il est remarquable que la part des projets de recrutement jugés difficiles, qui était importante, en 2007, 2008, 2009, ne l'est plus en 2010 et 2011.

- Les personnes ont-elles davantage intégré les contraintes de ces métiers précaires, sont-elles davantage soumises à la pression du chômage, exercent-elles ces métier « faute de mieux » (étudiants...) ?

- Par ailleurs, il faudrait observer l'évolution des conditions d'exercice dans ces métiers comme le développement des caisses automatiques sans personnel qui interroge sur le devenir de ce métier de caissier ou d'employé de libre service, voire sur la reconversion des salariés de ces métiers. La CFDT Services Île-de-France travaille actuellement sur ces métiers et serait prête à participer à un groupe de travail sur ce sujet.

- Remarques complémentaires : les métiers de caissier, employé de libre service ont connu une évolution et aujourd'hui, on revient à une polyvalence du métier. Avec l'introduction des bornes de paiement automatiques, les caissiers peuvent être employés dans les rayons du libre service, ce qui requiert de nouvelles compétences. On observe une évolution de l'organisation des entreprises avec une amplitude accrue des horaires d'ouverture, notamment à Paris. Certaines moyennes surfaces sont ouvertes jusqu'à 22 heures, voire minuit. Dès lors, on observe une différence de profils entre les salariés qui travaillent en journée et les salariés qui travaillent en nocturne : en journée, des personnes qui habitent plutôt en banlieue et le soir, des étudiants, habitant plutôt Paris intra-muros. Paris connaît aussi un important turn over dans ces métiers.

Une remarque intéressante concernant les **projets de recrutement** dans ces deux métiers : la part des projets de recrutement qui étaient jugés difficiles, était importante en 2007, 2008 et 2009. Elle ne l'est plus en 2010 et en 2011.

2011		Diff 2011	Projets 2011	Part diff 2011
R0Z60	Employés de libre-service	27	221	12,4%
R0Z61	Caissiers (y compris pompistes...)	49	345	14,1%
2010		Diff 2010	Projets 2010	Part diff 2010
R0Z60	Employés de libre-service	78	338	23,0%
R0Z61	Caissiers (y compris pompistes...)	105	453	23,2%

		Diff 2009	Projets 2009	Part Diff 2009	Diff 2008	Projets 2008	Part Diff 2008	Diff 2007	Projets 2007	Part Diff 2007
V06	Caissiers, employés de libre-service	985	1 831	53,8%	1 511	2 352	64,3%	1 022	2 017	50,7%

Par ailleurs, mentionnons que la CFDT Services Île-de-France travaille actuellement sur ces métiers et serait prête à participer à un groupe de travail sur ce sujet.

## L2Z : EMPLOYES ADMINISTRATIFS D'ENTREPRISE

Description à partir du faisceau d'indicateurs	Analyse complémentaire à partir d'autres sources d'information
<p>Le <b>taux de tension</b> dans les métiers d'employé administratif d'entreprise est de 3,4 contre 1,08 en moyenne, tous métiers confondus. Cela signifie que pour un demandeur d'emploi, 3 offres d'emploi ont été enregistrées dans ces métiers par Pôle Emploi. Lorsque l'on retranche les offres précaires pour calculer le taux de tension, il reste supérieur à la moyenne : 1,85 contre 0,82.</p> <p>A fin décembre 2010, les employés administratifs d'entreprise qui sont inscrits comme <b>demandeurs d'emploi</b> dans ce métier, sont au nombre de 4395 et représentent 3,4 % de la demande d'emploi, soit la 3<sup>ème</sup> part la plus importante de demandeurs d'emploi.</p> <p>Le volume de demandeurs d'emploi dans ces métiers a légèrement augmenté au cours de l'année tandis que le volume d'<b>offres</b> est resté stable.</p> <p>Dans ces métiers, seules 24 % des offres qui ont été enregistrées au cours de l'année de référence sont des contrats durables. Ce sont donc des activités qui relèvent d'un emploi précaire.</p> <p>Le <b>taux d'écoulement de la demande</b> est un peu inférieur à la moyenne tous métiers</p>	<p>Pour l'INSEE, cette catégorie socioprofessionnelle regroupe les salariés d'exécution effectuant, en entreprise, un travail administratif, qu'il soit qualifié ou non. Ces salariés sont affectés à des tâches de secrétariat, de mise en forme ou de transcription de l'information, de contrôle des opérations administratives, d'accueil. Salariés du secteur privé, ils sont classés comme employés dans les conventions collectives. Sous le vocable d'employés administratifs d'entreprise, l'INSEE recense les métiers suivants dont le contenu varie selon les secteurs d'activité :</p> <p><i>Niveau 4 - Professions</i></p> <p><b>Accueil et information</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 541a Agents et hôtesses d'accueil et d'information (hors hôtellerie)</li> <li>• 541d Standardistes, téléphonistes</li> </ul> <p><b>Secrétariat, dactylographie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 542a Secrétaires</li> <li>• 542b Dactylos, sténodactylos (sans secrétariat), opérateurs de traitement de texte</li> </ul> <p><b>Services comptables et administratifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 543a Employés des services comptables ou financiers</li> <li>• 543d Employés administratifs divers d'entreprises</li> </ul> <p><b>Informatique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 544a Employés et opérateurs d'exploitation en informatique</li> </ul> <p><b>Services techniques et commerciaux de la banque, des assurances et des organismes de sécurité sociale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 545a Employés administratifs des services techniques de la banque</li> <li>• 545b Employés des services commerciaux de la banque</li> </ul>

confondus (60,9 % contre 61,3 %) comme le **taux de satisfaction des offres** (85,4 % contre 89 %). Par ailleurs, le **taux de couverture des offres** par Pôle Emploi en Île de France est tantôt faible (pour les comptables), tantôt moyen (pour les agents d'accueil et d'information, les agents administratifs divers).

Cependant, cette catégorie agrège de nombreux métiers différents qui justifieraient une analyse plus fine et plus spécifique.

**SYNTHESE EMPLOYES ADMINISTRATIFS D'ENTREPRISE**

- Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits dans les métiers d'employés administratifs d'entreprise représente, à fin décembre 2010, 3,4 % de la demande d'emploi parisienne, soit la 3<sup>ème</sup> part la plus importante de la demande d'emploi.
- Les offres d'emploi enregistrées par Pôle Emploi en 2010, sont principalement des offres de travail précaires (seules 24 % d'entre elles sont des contrats durables).
- Le taux de satisfaction des offres comme le taux d'écoulement de la demande sont inférieurs à la moyenne.
- A Paris, ces salariés d'exécution effectuant, en entreprise, un travail administratif, qu'il soit qualifié ou non, interviennent principalement dans les secteurs où la part de l'emploi salarié privé parisien est importante. Il s'agit des secteurs suivants : Activités de services administratifs et de soutien ; Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture,

- 545c Employés des services techniques des assurances
- 545d Employés des services techniques des organismes de sécurité sociale et assimilés

**Transport, tourisme**

- 546a Contrôleurs des transports (personnels roulants)
- 546b Agents des services commerciaux des transports de voyageurs et du tourisme
- 546c Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises
- 546d Hôtesse de l'air et stewards
- 546e Autres agents et hôtesse d'accompagnement (transports, tourisme)

La catégorie des employés administratifs d'entreprise rassemble de nombreux métiers (une dizaine si l'on se réfère à la description de l'INSEE ci-dessus). Le volume des **projets de recrutement** et la part des projets jugés difficiles varient fortement d'un métier à l'autre. L'observation des années 2007 à 2011 permet de repérer 3 groupes de métiers dont la part des projets de recrutement jugés difficiles est plutôt élevée au cours d'au moins 3 années. Il s'agit des :

- Employés et techniciens des assurances (2007 à 2010)
- Employés de l'informatique (programmeurs et autres informaticiens ; employés et opérateurs de l'informatique) (2008 à 2010)
- Agents d'exploitation des transports et techniciens des transports et du tourisme (2008 à 2010)

Les autres métiers connaissent des variations concernant la part des projets de recrutement jugés difficiles, d'une année sur l'autre.

2011		Diff 2011	Projets 2011	Part Diff 2011
L1Z60	Employés de la comptabilité	319	1 011	31,5%
M0Z60	Employés et opérateurs de l'informatique	133	648	20,5%
L2Z60	Agents d'accueil et d'information, standardistes	198	2 953	6,7%
L2Z61	Agents administratifs divers (saisie, assistanat RH, enquêtes...)	151	1 379	11,0%
Q0Z60	Employés de la banque et des assurances	91	1 218	7,4%
J5Z60	Agents et hôtesse d'accompagnement	63	160	<b>39,5%</b>
J5Z61	Agents administratifs des transports de marchandises	20	112	17,8%
J5Z62	Agents des services commerciaux des transports de voyageurs et du tourisme	31	286	10,9%
J5Z80	Techniciens des transports et du tourisme (marchandises et voyageurs)	41	121	33,7%
T6Z61	Employés services divers (scs funéraires, développ. personnel, loisirs, jeux...)	74	168	<b>44,0%</b>

d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques ; Autres activités de services ; Commerce ; Réparation d'automobiles et de motocycles ; Arts, spectacles et activités récréatives. Dans ces secteurs, la part des contrats courts (inférieurs ou égal à 1 mois) au sein des DUE domine à Paris en 2010, excepté dans le commerce.

- Au fil des 5 années observées (2007 - 2011), les employés et techniciens des assurances, les employés de l'informatique et les agents d'exploitation des transports et techniciens des transports et du tourisme sont des métiers où la part des projets de recrutement jugés difficiles domine sur au moins 3 années.

- Ces différents métiers s'inscrivent dans un marché du travail régional.

- S'agissant des employés en général, si l'on compare la structure des emplois et la structure de qualification des actifs résidant à Paris en 2007, on recense 485.351 emplois d'employés à Paris mais 253.907 actifs parisiens employés. Il y a donc beaucoup plus de postes d'employés et de professions intermédiaires que d'actifs résidants à Paris et appartenant à ces catégories socio-professionnelles. Ces emplois sont donc pourvus par des résidents d'autres départements.

- Par ailleurs, en 10 ans (1999 - 2000), on observe une baisse de la demande d'emploi d'employés à Paris (- 12 %). Cependant, à fin décembre 2010, les demandeurs d'emploi employés représentent 56 % de la demande d'emploi.

2010		Diff 2010	Projets 2010	Part Diff 2010
L1Z60	Employés de la comptabilité	546	1 529	35,7%
M0Z60	Employés et opérateurs de l'informatique	145	319	<b>45,4%</b>
L2Z60	Agents d'accueil et d'information, standardistes	783	4 253	18,4%
L2Z61	Agents administratifs divers (saisie, assistanat RH, enquêtes...)	522	2 299	22,7%
Q0Z60	Employés de la banque et des assurances	333	772	<b>43,1%</b>
J5Z60	Agents et hôtesse d'accompagnement	41	219	18,9%
J5Z61	Agents administratifs des transports de marchandises	0	14	0,0%
J5Z62	Agents des services commerciaux des transports de voyageurs et du tourisme	27	348	7,9%
J5Z80	Techniciens des transports et du tourisme (marchandises et voyageurs)	33	64	<b>51,8%</b>
T6Z61	Employés services divers (scs funéraires, développ. personnel, loisirs, jeux...)	44	214	20,4%

		Diff 2007	Projets 2007	Part Diff 2007	Diff 2008	Projets 2008	Part Diff 2008	Diff 2009	Projets 2009	Part Diff 2009
A04	Employés de la comptabilité	174	826	21,1%	346	1 026	33,8%	270	796	33,9%
A05	Agents et hôtesse d'accueil, standardistes	208	5 454	3,8%	1 730	5 145	33,6%	2 616	5 215	<b>50,2%</b>
A06	Autres employés administratifs d'entreprises	450	1 124	<b>40,0%</b>	255	1 287	19,8%	420	1 282	32,8%
A07	Programmeurs et autres informaticiens (sauf ingénieurs et cadres)	449	1 522	29,5%	866	1 729	<b>50,1%</b>	919	1 830	<b>50,2%</b>
A08	Opérateurs de saisie informatique	143	605	23,7%	19	335	5,7%	18	263	6,8%
V14	Employés et techniciens de la banque	85	1 219	7,0%	551	1 401	39,3%	65	828	7,9%
V15	Employés et techniciens des assurances	206	515	<b>40,0%</b>	443	643	<b>69,0%</b>	87	202	<b>43,0%</b>
V16	Agents d'exploitation des transports	0	24	0,0%	35	50	<b>69,9%</b>	48	55	<b>86,6%</b>
V17	Agents administratifs et commerciaux du tourisme et des transports	221	484	<b>45,7%</b>	290	737	39,3%	242	478	<b>50,6%</b>

### Emploi :

A Paris, en 2007, on recense 23.679 actifs parisiens en emploi à Paris. Les employés administratifs d'entreprise se répartissent principalement dans les secteurs d'activités suivants :

- Activités de services administratifs et de soutien
- Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques
- Autres activités de services
- Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
- Arts, spectacles et activités récréatives

Les employés administratifs d'entreprise interviennent dans les principaux secteurs d'activité en volume d'emploi salarié privé à Paris.

- Les activités de services administratifs et de soutien qui représentent 14,3 % de l'emploi salarié privé parisien en 2009.
- Au sein des activités spécialisées scientifiques et techniques, les activités juridiques et comptables etc qui en représentent 8,1 %. Elles ont, par ailleurs, connu une évolution de l'emploi à la hausse entre 2004 et 2009.
- Les autres activités de services, 5 %.
- Le commerce, 13,3 %. Le commerce de détail a connu une évolution à la hausse de l'emploi salarié privé tandis que le commerce de gros a connu une évolution à la baisse entre 2004 et 2009.

Les différents métiers qui relèvent de la catégorie des employés administratifs d'entreprise s'inscrivent dans un marché du travail régional.

#### **Déclarations d'embauche :**

A Paris, en 2010, la part des contrats courts (inférieurs ou égal à 1 mois) au sein des DUE sont élevés dans les principaux secteurs où interviennent les employés administratifs d'entreprise :

• Activités de services administratifs et de soutien	79,4 %
• Arts, spectacles et activités récréatives	91,2 %
• Activités juridiques, comptables, gest., arch., ing.	60,7 %
• Commerce ; réparation automobile et motocycle	38,1 %
• Autres activités de services	54,9 %

## S0Z : BOUCHERS, CHARCUTIERS, BOULANGERS

Description à partir du faisceau d'indicateurs	Analyse complémentaire à partir d'autres sources d'information
<p>Le <b>taux de tension</b> dans les métiers de bouchers, charcutiers, boulangers est de 1,57 et de 1,55 (hors contrats précaires), tous deux supérieurs à la moyenne, tous métiers confondus. En Île-de-France, pour la période 2008 - 2009 et où sont distingués les bouchers, charcutiers d'une part et les boulangers, pâtisseries d'autre part, on observe 2 taux de tension différents : 1,33 pour les 1ers et 0,91 pour les seconds, tous deux néanmoins supérieurs à la moyenne régionale, tous métiers confondus (0,63).</p> <p>A Paris, à fin décembre 2010, le stock de <b>demandeurs d'emploi</b> est de 479 personnes dans ces métiers. Ce stock a augmenté de 17,4 % tandis que l'offre a augmenté de 7,9 % sur la même période.</p> <p>Il s'agit de métiers où la part des <b>offres d'emploi</b> durables enregistrées par Pôle Emploi sur les 12 derniers mois est importante : 86,7 %. En Île-de-France, les contrats proposés sont des CDI à temps plein. Par ailleurs, en Île-de-France, le <b>taux de couverture des offres</b> d'emploi par Pôle Emploi est élevé dans ces métiers (2008-2009).</p> <p>Le <b>taux de satisfaction des offres</b> d'emploi par des demandeurs d'emploi ou non est de 85,2 %, soit un peu inférieur à la moyenne (89 %) mais le <b>taux d'écoulement de la demande</b>, de 66,7 %, soit supérieur à la moyenne.</p>	<p><b>Emploi :</b></p> <p>Le marché du travail des bouchers, charcutiers, boulangers est local.</p> <p>En 2007, on recense 3964 actifs parisiens en emploi dans ces métiers à Paris. Ils interviennent principalement dans le secteur de la Fabrication de denrées alimentaires, dans le Commerce et dans l'Hébergement et la restauration.</p> <p>➤ <i>La fabrication de denrées alimentaires</i></p> <p>En 2007, on recense 7638 actifs parisiens en emploi dans le secteur de la fabrication de denrées alimentaires, ce qui représente 0,7 % des actifs parisiens en emploi.</p> <p>➤ <i>Le commerce</i></p> <p>En 2009, à Paris, le secteur du commerce représente 17,4 % des établissements parisiens et 13,3 % des effectifs salariés parisiens (164.511). Et le commerce de détail regroupe 8,9 % de l'emploi salarié parisien (109.440), principalement dans le commerce d'habillement en magasin spécialisé. Le commerce de détail présente un maillage très serré tout particulièrement à Paris où l'on recense 190 commerces de détail pour 10.000 habitants contre 93 en Île-de-France en 2006.</p> <p>En 2006, 57,1 % des établissements n'ont pas de salariés (23.630 sur 41.413 établissements).</p> <p>Et 60 % des postes sont occupés par des employés (66.192 employés sur 110.482 salariés).</p> <p>A noter : à Paris, les emplois non salariés de commerçants indépendants sont très nombreux.</p> <p>➤ <i>L'hébergement et la restauration</i></p> <p>En 2009, l'hébergement et la restauration représentent 10,3 % des établissements parisiens et 11 % des effectifs salariés parisiens (135.771), principalement dans la restauration traditionnelle qui</p>

### SYNTHESE BOUCHERS, CHARCUTIERS, BOULANGERS

- Dans ces 3 métiers, le marché du travail est local.
- A Paris, le stock de demandeurs d'emploi inscrits dans ces métiers de bouche est peu élevé mais le nombre des demandeurs d'emploi a augmenté de 17,4 % en 1 an.
- L'offre d'emploi enregistrée a, elle aussi, augmenté en un an (plus de 7 %) dont 423 offres au 4T2010.
- Les offres d'emploi enregistrées sont principalement durables et en Île-de-France, elles sont à temps plein.
- Pour autant, le taux de satisfaction des offres dans ces métiers est un peu inférieur à la moyenne, ce qui corrobore la part des projets de recrutement jugés difficiles, de plus de 65 % en 2007, 2008, 2009 et de l'ordre de 50 % - 60 % pour les boulangers, pâtisseries en 2010 et 2011, de 60 % - 70 % pour les bouchers au cours de ces 2 années et de 78 % - 100 % pour les charcutiers, traiteurs. Par ailleurs, les volumes de recrutement les plus importants au sein de ces 3 métiers concernent les boulangers et les pâtisseries.
- Concernant l'emploi, quoiqu'ils interviennent principalement dans le secteur de la fabrication de denrées alimentaires (2007) qui représente une très faible part de l'emploi salarié parisien, les bouchers, charcutiers, boulangers interviennent aussi dans 2 secteurs qui représentent respectivement plus de 10 % de l'emploi salarié à Paris en 2009 et qui ont connu une évolution à la hausse de l'emploi salarié à Paris depuis 2004 : le commerce et l'hébergement et la restauration.
- Quel est le profil des demandeurs d'emploi inscrits dans ces métiers et comment expliquer leur évolution à la hausse de + de 17 % en un an ? Les demandeurs d'emploi inscrits dans ces métiers sont - ils d'anciens travailleurs indépendants qui ont dû fermer leur commerce faute de repreneur (bouchers, charcutiers...) et souhaitent retrouver un emploi ?

regroupe la moitié des effectifs du secteur (67.332) et dans les hôtels et hébergement similaire qui représentent 22,8 % des effectifs salariés du secteur (30.988).

➤ *A court (1 an) et à moyen (5 ans) termes, certains secteurs connaissent une évolution cohérente parmi lesquels :*

	2004 - 2009	2008 - 2009
• Le commerce de détail	en hausse	en hausse
• L'hébergement et restauration	en hausse	en hausse

S'agissant des **projets de recrutement** dans le cadre de l'enquête BMO :

2010		Diff 2010	Projets 2010	Part Diff 2010
S0Z40	Bouchers	20	32	63,6%
S0Z41	Charcutiers, traiteurs	32	32	100,0%
S0Z42	Boulangers, pâtisseries	193	311	62,1%
2011		Diff 2011	Projets 2011	Part Diff 2011
S0Z40	Bouchers	58	83	70,0%
S0Z41	Charcutiers, traiteurs	31	40	78,1%
S0Z42	Boulangers, pâtisseries	125	245	51,1%

La part des projets difficiles au sein des projets de recrutement 2010, 2011 est importante dans les 3 métiers distingués. Mais les volumes de projets de recrutement les plus importants concernent les boulangers et les pâtisseries.

En 2007, 2008, 2009, ces 3 métiers ne sont pas distingués et la part des recrutements jugés difficiles est respectivement de 66,2 %, 72,3 % et de 65,3 %.

#### Déclaration d'embauche :

En 2010, à Paris, la part des contrats courts (inférieur ou égal à 1 mois) au sein des DUE est de 71,2 % dans l'hébergement et la restauration mais elle est moindre dans les secteurs de la fabrication des aliments, boissons et produits de base tabac (49,7 %) et dans le commerce ; réparation automobile et motocycle (38,1 %).



## S1Z : CUISINIERS

Description à partir du faisceau d'indicateurs	Analyse complémentaire à partir d'autres sources d'information
<p>Le <b>taux de tension</b> est supérieur dans ce métier au taux moyen tous métiers confondus : 1,18 contre 1,08. Si l'on retranche les offres d'emploi enregistrées qui proposent des contrats inférieurs à un mois, le taux de tension est inférieur à la moyenne (0,78 contre 0,82). Nous poursuivons l'analyse car il convient de distinguer au sein de ce métier de cuisinier, des niveaux de qualification différents qui peuvent être diversement soumis à une tension.</p> <p>A fin 2010, le stock de demandeurs d'emploi dans le métier de cuisinier est de 3.920 personnes et représente 2,8 % de la demande d'emploi.</p> <p>En 1 an, alors que la <b>demande d'emploi</b> a augmenté de 12,9 %, le nombre d'<b>offres d'emploi</b> enregistrées n'a augmenté que de 1,1 %, alors même qu'en Île-de-France, la <b>couverture de l'offre</b> d'emploi enregistrée par Pôle Emploi est estimée élevée par le SESE de la DIRECCTE.</p> <p>Au sein de ce métier, la part des contrats durables au sein des offres d'emploi enregistrées en 1 an est de 49,4 %, soit à peu près égale à la moyenne, tous métiers confondus (49,7 %). C'est donc que plus de la moitié des contrats proposés sont inférieurs ou égal à 6 mois. En Île-de-France, mentionnons que les offres d'emploi enregistrées (2008 - 2009) sont principalement des offres à temps plein, mais la part des contrats inférieurs à 1 mois est de 43,6 %.</p> <p>Le <b>taux d'écoulement de la demande</b> est supérieur à la moyenne : 65,9 % contre 61,3 % et le <b>taux de satisfaction des offres</b>, par des demandeurs d'emploi ou non est de 89,7 % (contre 89 %, tous métiers confondus).</p>	<p>A Paris, en 2007, on recense 14.102 actifs parisiens en emploi qui exercent le métier de cuisinier. Il s'agit d'un métier spécifique exercé pour l'essentiel dans le secteur Hébergement et restauration.</p> <p>Cependant, selon le type d'établissement dans lequel exerce un cuisinier, les compétences attendues sont différentes.</p> <p>Par ailleurs, sous ce vocable, il convient de distinguer les chefs cuisiniers, les cuisiniers et les employés polyvalents de cuisine qui accèdent différemment à ce métier. Les cuisiniers sont formés dans le cadre de la filière de l'apprentissage, embauchés dans des brigades et peuvent évoluer professionnellement. Les employés polyvalents de cuisine sont souvent des personnels d'origine étrangère qui apprennent le vocabulaire français des tâches à réaliser et se forment sur le tas. A titre d'exemple :</p> <p>« Des entreprises s'efforcent de décrire un métier mais il semble qu'il leur soit plus difficile de décrire finement les compétences requises pour l'exercer.</p> <p><i>« En restauration traditionnelle, il y a la même carte de novembre à mars. Le travail est répétitif. En collectivité, il y a un cycle de menus pendant 8 semaines. Les compétences sont différentes. Le budget différent pour les matières 1ères. Le travail est à temps plein mais les salaires sont différents. C'est le même métier mais l'environnement est différent. »</i></p> <p>Lorsque l'on interroge les employeurs sur les compétences que leur personnel doit mobiliser, ils évoquent l'engouement, l'implication, la motivation, l'envie d'apprendre, la curiosité, l'ouverture, la passion, l'amour du produit et en regard, mentionnent qu'ils acceptent de recruter des personnes parfois sans le diplôme requis et sans expérience mais avec cette motivation. »</p> <p>Source : MEP, Maison de l'emploi de Paris, <u>Le secteur Hôtellerie - Cafés - Restauration, Les plans d'action menés à Paris en 2006</u>, mai 2006</p> <p>En 2010 et en 2011, la nomenclature des métiers utilisée dans le cadre de l'enquête BMO est plus finement que celle des années précédentes. On peut observer que les <b>projets de recrutement</b> sont les plus importants pour le métier d'aide, apprentis, employés polyvalents de cuisine mais que les difficultés de recrutement déclarés concernent principalement les cuisiniers.</p>

## SYNTHESE CUISINIERS

- L'analyse des indicateurs de tension concernant les cuisiniers peut susciter des erreurs d'interprétation car sous ce vocable, se regroupent des métiers différents, qui requièrent des niveaux de qualification différents, des compétences plus ou moins spécifiques et des univers de travail différents (restauration collective scolaire ou en entreprise, restauration traditionnelle et catégories d'établissements divers...)

- A Paris, en 1 an, la demande d'emploi a augmenté mais nous ne connaissons pas le profil de ces demandeurs d'emploi. L'offre n'a presque pas augmenté alors que le taux de couverture de l'offre par Pôle Emploi en Île-de-France est élevé, et que la tendance de l'emploi est à la hausse à Paris, dans le secteur Hôtellerie - restauration.

- La part des contrats durables est de l'ordre de 50 % mais des difficultés de recrutement s'expriment principalement concernant des cuisiniers (plutôt formés en apprentissage), voire les chefs cuisiniers en 2010.

- Sous ce vocable, il convient de distinguer en effet, les chefs cuisiniers, les cuisiniers et les employés polyvalents de cuisine qui accèdent différemment à ce métier. Les cuisiniers sont formés dans le cadre de la filière de l'apprentissage, embauchés dans des brigades et peuvent évoluer professionnellement. Les employés polyvalents de cuisine sont souvent des personnels d'origine étrangère qui apprennent le vocabulaire français des tâches à réaliser et se forment sur le tas. Et il n'y a pas de difficultés de recrutement dans ces métiers précaires où il existe néanmoins du turn-over.

- La part des contrats courts au sein des DUE est de 71 % à Paris en 2010 dans le secteur de l'hébergement et de la restauration. Peut-être concerne-t-elle davantage les commis de cuisine que les autres personnels de la restauration.

2011		Projets	Diff	Part diff
S1Z20	Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	4 242	1 434	33,80%
S1Z40	Cuisiniers	1 702	1 096	64,40%
S1Z80	Chefs cuisiniers	255	153	60%
S1Z	Cuisiniers	6 199	2 683	43,30%

2010		Projets	Diff	Part Diff
S1Z20	Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine (y.c. crêpes, pizzas, plonge ...)	3636	1627	44,7%
S1Z40	Cuisiniers	1575	839	53,3%
S1Z80	Chefs cuisiniers	286	140	49,0%
S1Z	Cuisiniers	5498	2606	47,4%

En 2007, 2008, 2009, les cuisiniers font partie des principaux projets de recrutement mais aussi des métiers où s'expriment des difficultés de recrutement. La part des projets jugés difficiles au cours de ces 3 années est de 61,8 %, de 68,7 %, de 55,3 %. Cependant, les différents métiers ne sont pas distingués.

### Déclaration d'embauche :

Lorsque l'on regarde les DUE en 2010 à Paris, la part des CDD courts (inférieur à 1 mois) est de 71,2 % dans le secteur de l'hébergement et de la restauration. A noter qu'il s'agit du nombre de contrats et non pas du nombre de personnes, une seule et même personne pouvant signer successivement plusieurs contrats courts.

### Emploi :

Le marché du travail des cuisiniers est régional.

A Paris, en 2009, l'hébergement et la restauration représentent 10,3 % des établissements parisiens et 11 % des effectifs salariés parisiens (135.771), principalement dans la restauration traditionnelle qui regroupe la moitié des effectifs du secteur (67.332) et dans les hôtels et hébergement similaire qui représentent 22,8 % des effectifs salariés du secteur (30.988).

L'hébergement et la restauration à Paris en 2009 - Nombre d'établissements et effectifs salariés  
Niveau détaillé

Hébergement et restauration (NAFA 732)	Etablissements	Effectifs
Hôtels et hébergement similaire	1928	30988
Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée	81	3163
Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs	7	57
Autres hébergements	113	1704
Restauration traditionnelle	7850	67332
Cafétérias et autres libres-services	29	449
Restauration de type rapide	2721	19461
Services des traiteurs	201	1741
Restauration collective sous contrat	304	2917
Autres services de restauration n.c.a.	291	4280
Débits de boissons	718	3679
Total	14243	135.771

On observe une tendance à la hausse de l'emploi salarié dans ce secteur : en 5 ans (2004 - 2009), + 8,9 % (+ 11.109) et en 2009 - 2010 : + 0,3 % (+ 483).

Source : Pôle emploi services ; Traitement : Maison de l'emploi de Paris

## S2Z : EMPLOYES ET AGENTS DE MAITRISE DE L'HOTELLERIE ET DE LA RESTAURATION

Description à partir du faisceau d'indicateurs	Analyse complémentaire à partir d'autres sources d'information
<p>Les <b>taux de tension</b> dans ces métiers est supérieur à la moyenne tous métiers confondus : 1,23 contre 1,08. Lorsque l'on retranche les contrats précaires pour calculer le taux de tension, il devient inférieur à la moyenne, tous métiers confondus, soit 0,77 contre 0,82. Compte tenu de la diversité des métiers concernés, nous décidons de poursuivre néanmoins l'analyse.</p> <p>A fin 2010, le stock de demandeurs d'emploi est de 3.952 et représente 2,9 % de la demande d'emploi, soit la 3<sup>ème</sup> part la plus importante après les professionnels des arts et des spectacles et les vendeurs.</p> <p>En 1 an, alors que le stock de <b>demandes d'emploi</b> a faiblement augmenté (0,6 %), <b>l'offre</b> a augmenté de près de 6 %. Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2010, 2.286 offres ont été enregistrées par Pôle Emploi.</p> <p>Concernant la <b>qualité de l'offre</b> d'emploi, la part des contrats durables (CDI, CCD de plus de 6 mois) est légèrement inférieure à la moyenne tous métiers confondus : 48,3 % contre 49,7 %.</p> <p>C'est donc une majorité de contrats courts (inférieur ou égal à 6 mois) qui est enregistrée par Pôle Emploi en 1 an.</p> <p>Pour autant, rappelons que dans le diagnostic partagé du Pacte pour l'emploi, la formation et le développement économique avec Paris, Pôle Emploi mentionne dans son analyse du tableau « ratio offres / demandes en 2009 et 2008 : « la forte contraction du</p>	<p>L'analyse comparée des <b>projets de recrutement</b> pour les années 2010, 2011 est séparée des précédentes car il y a eu une évolution de la nomenclature utilisée par l'enquête BMO par rapport aux années antérieures. Désormais, c'est la nomenclature des FAP qui est retenue. Elle présente un niveau de finesse par métiers qui est supérieur à celui des années précédentes.</p> <p>En 2007, 2008, 2009, <b>les intentions de recrutement</b> d'employés et agents de maîtrise et de la restauration (serveurs, maîtres d'hôtel...) arrivent en 2<sup>ème</sup> position des intentions de recrutement avec des volumes comparables d'une année sur l'autre, de plus de 8.000 intentions et représentent selon les années entre 8,5 % et 10,6 % de l'ensemble des intentions de recrutement.</p> <p>Cela suggère de formuler les hypothèses et questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit de l'emploi est créé dans ces métiers chaque année, et chaque année, les employeurs expriment des besoins de recrutement dans ces métiers : il faut donc regarder s'il y un développement de l'emploi dans ces métiers.</li> <li>- soit les employeurs n'ont pas trouvé de personnes à recruter l'année précédente et renouvellent leur intention d'embauche : la demande d'emploi est-elle faible dans ces métiers ?</li> <li>- soit les employeurs avaient recruté mais connaissent un turn-over et doivent recruter à nouveau : dans quels secteurs s'exercent ces métiers, quel est la qualité de l'emploi et des conditions de travail ? Ces métiers sont-ils attractifs ou pas ?</li> </ul> <p>Par ailleurs, la part des projets jugés difficiles est de 46,5 % en 2007, de 46,8 % en 2008 et de 40,2 % en 2009. Au sein des métiers où les projets de recrutement déclarés sont les plus nombreux, ces métiers arrivent en tête des métiers où la part des projets jugés difficiles est supérieure à 40 %.</p> <p>En 2010 et en 2011, la nomenclature de l'enquête BMO distingue, au sein des employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration : les serveurs de cafés, de restaurants et commis ; les employés de l'hôtellerie. Par rapport aux années antérieures, on observe une baisse des intentions de recrutement dans ces métiers alors qu'on observe une tendance à la hausse de l'emploi salarié dans le secteur de l'hébergement et de la restauration (2004 - 2010), ce qui est surprenant. Sans doute, la hausse de l'emploi concerne-t-elle d'autres métiers dans ce secteur.</p>

ratio (...) de l'hôtellerie - restauration (est) essentiellement due au recentrage de Pôle Emploi sur les offres durables avec une nette baisse des « extras ». »

La **couverture de l'offre** d'emploi par Pôle Emploi dans ces métiers en Île-de-France est moyenne en 2008 - 2009.

Le **taux de satisfaction des offres** par des demandeurs d'emploi ou non est supérieur à la moyenne : 92,1 % contre 89 % et le taux d'écoulement de la demande l'est également (68,1 % contre 61,3 %).

### SYNTHESE EMPLOYES ET AGENTS DE MAÎTRISE DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION

- A fin 2010, le stock de demandeurs d'emploi inscrits dans les catégories d'employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration représente près de 3 % de la demande d'emploi et forme la 3<sup>ème</sup> part la plus importante de demandeurs d'emploi. Le volume de demandeurs d'emploi n'a presque pas augmenté en 1 an quand les offres ont, elles, augmenté de + 6 % (au 4T2010 : 2.286 offres). Ces offres sont principalement des contrats courts (inférieurs ou égal à 6 mois).

- Le taux de satisfaction des offres comme le taux d'écoulement de la demande sont supérieurs à la moyenne.

- En 2010 et en 2011, les intentions de recrutement concernent plutôt les métiers les moins qualifiés : les serveurs de cafés, de restaurants et commis.

- Par ailleurs, mentionnons la très forte part de recrutements jugés difficiles concernant les maîtres

Le niveau détaillé de la nomenclature montre que les intentions de recrutement concernent plutôt les métiers les moins qualifiés : les serveurs de cafés, de restaurants et commis. Peut-être les contrats de travail sont-ils courts et les horaires de travail décalés de ces métiers ne les rendent-ils pas forcément attractifs ?

Par ailleurs, mentionnons la très forte **part de recrutements jugés difficiles** concernant les maîtres d'hôtels et les sommeliers en 2010 : 71,8 %. Quoique de moindre importance en 2011, elle reste néanmoins élevée : 55,5 %

2010		Diff 2010	Proj 2010	Part diff 2010
S2Z60	Employés de l'hôtellerie	495	1321	37,5%
S2Z61	Serveurs de cafés, de restaurants et commis	1755	4185	41,9%
S2Z80	<b>Maîtres d'hôtel, sommeliers</b>	326	454	<b>71,8%</b>
S2Z81	Maîtrise de l'hôtellerie, management du personnel d'étage	59	105	56,2%
S2Z	Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	2636	6066	43,5%

2011		Diff 2011	Proj 2011	Part diff 2011
S2Z60	Employés de l'hôtellerie	357	1 546	23,1 %
S2Z61	Serveurs de cafés, de restaurants (y.c. commis)	1 240	3 063	40,5 %
S2Z80	<b>Maîtres d'hôtel, sommeliers</b>	146	263	<b>55,5 %</b>
S2Z81	Maîtrise de l'hôtellerie, management du personnel d'étage	45	134	33,5 %
S2Z	Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration	1708	5006	34,1 %

### Emploi :

A Paris, en 2007, on recense 24550 actifs parisiens en emploi dans ces métiers. A noter que pour la CCIP, le tourisme devrait se développer à travers la branche du luxe (hôtels...) et donc avoir un impact sur l'emploi.

A Paris, en 2009, l'hébergement et la restauration représentent 10,3 % des établissements parisiens et 11 % des effectifs salariés parisiens (135771), principalement dans la restauration traditionnelle qui regroupe la moitié des effectifs du secteur (67332) et dans les hôtels et hébergement similaire qui représentent 22,8 % des effectifs salariés du secteur (30988).

d'hôtels et les sommeliers en 2010 : 71,8 %. Quoique de moindre importance en 2011, elle reste néanmoins élevée : 55,5 %

- A Paris, on observe une tendance à la hausse de l'emploi salarié dans le secteur de l'hébergement et de la restauration (2004 - 2010). Il est aussi à noter que pour la CCIP, le tourisme devrait se développer à travers la branche du luxe (hôtels...) et donc avoir un impact sur l'emploi.

L'hébergement et la restauration à Paris en 2009 - Nombre d'établissements et effectifs salariés  
Niveau détaillé

Hébergement et restauration (NAFA 732)	Etablissements	Effectifs
Hôtels et hébergement similaire	1928	30988
Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée	81	3163
Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs	7	57
Autres hébergements	113	1704
Restauration traditionnelle	7850	67332
Cafétérias et autres libres-services	29	449
Restauration de type rapide	2721	19461
Services des traiteurs	201	1741
Restauration collective sous contrat	304	2917
Autres services de restauration n.c.a.	291	4280
Débits de boissons	718	3679
Total	14243	135.771

On observe une tendance à la hausse de l'emploi salarié dans ce secteur : en 5 ans (2004-2009), +8,9 % (+ 11109) et en 2009-2010 : +0,3 % (+483).

Source : Pôle emploi services ; Traitement : Maison de l'emploi de Paris

**Déclarations d'embauche :**

A Paris, en 2010, lorsque l'on regarde les DUE, on voit que la part des CDD courts (inférieur à 1 mois) est de 71,2 % dans le secteur de l'hébergement et de la restauration. A noter qu'il s'agit du nombre de contrats et non pas du nombre de personnes, une seule et même personne pouvant signer successivement plusieurs contrats courts.

Sur **l'analyse qualitative** des difficultés rencontrées et les plans d'action menés dans ce secteur en 2006 à Paris, nous renvoyons le lecteur à : Maison de l'emploi de Paris, [Le secteur Hôtellerie-Cafés-Restauration : les plans d'action à Paris en 2006](#), mai 2006

### V5Z : PROFESSIONNELS DE L'ACTION CULTURELLE, SPORTIVE ET SURVEILLANTS

Description à partir du faisceau d'indicateurs	Analyse complémentaire à partir d'autres sources d'information																																																			
<p>Le <b>taux de tension</b> dans ces métiers est supérieur à la moyenne tous métiers confondus : 1,28 contre 1,08 et lorsque l'on retranche les contrats précaires, il reste supérieur à la moyenne : 1,05 contre 0,82.</p> <p>A fin décembre 2010, on recense 1703 <b>demandeurs d'emploi</b> (A et B) qui représentent 1,2 % de la demande d'emploi.</p> <p>En 1 an, le stock de demandeurs d'emploi a augmenté de près de 21 % et les <b>offres d'emploi</b> enregistrées, de près de 30 %. Pour autant, en Île-de-France, la <b>couverture de l'offre d'emploi</b> dans ces métiers par Pôle Emploi est non significative selon le SESE de la DIRECCTE, ce qui signifie que les employeurs utilisent d'autres canaux de recrutement pour pourvoir les emplois vacants.</p> <p>Le <b>taux de satisfaction des offres</b> est cependant très élevé : 94 % contre 89 % en moyenne. Lorsque l'on observe le <b>taux d'écoulement de la demande</b>, il est de près de 63 %, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne : 61,3 %.</p> <p>Par ailleurs, ces métiers se caractérisent par des offres d'emploi principalement précaires. Seules 38 % des offres d'emploi enregistrées par Pôle Emploi (2009-2010) sont des CDI ou des CDD de plus de 6 mois.</p> <p>Ce qui peut expliquer peut-être la part des projets jugés difficiles au sein des projets de recrutement 2010 : 64,5 %.</p>	<p>Les marchés du travail dans ces métiers sont plutôt locaux.</p> <p>En 2007, 2008, 2009, les volumes de <b>projets de recrutement</b> d'animateurs socioculturels, de sport et de loisirs étaient importants et la part des projets de recrutement jugés difficiles, variable selon les années : 33 %, 48 %, 23 %. Au cours de ces années, les surveillants étaient classés avec les éducateurs spécialisés qui relèvent de l'action sociale.</p> <p>En 2010, il est frappant de constater le volume de projets de recrutement de surveillants d'établissements scolaires et la part très élevée des projets de recrutement jugés difficiles dans ce métier : 95,3 %. En 2011, le volume de projets de recrutement dans ce métier a fortement baissé ainsi que la part des projets de recrutement jugés difficiles. Sans doute s'agissait-il d'un besoin de recrutement ponctuel qui s'était exprimé dans l'enquête BMO 2010 ?</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th style="text-align: center;">2011</th> <th style="text-align: center;">Diff 2011</th> <th style="text-align: center;">Projets 2011</th> <th style="text-align: center;">Part diff 2011</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">V5Z81</td> <td>Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)</td> <td style="text-align: center;">311</td> <td></td> <td style="text-align: center;">1 749</td> <td style="text-align: center;">17,8%</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">V5Z82</td> <td>Sportifs et animateurs sportifs (encadrants)</td> <td style="text-align: center;">217</td> <td></td> <td style="text-align: center;">497</td> <td style="text-align: center;">43,8%</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">V5Z84</td> <td>Surveillants d'établissements scolaires (y.c. AVS et aides éducateurs)</td> <td style="text-align: center;">269</td> <td></td> <td style="text-align: center;">601</td> <td style="text-align: center;">44,7%</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2"></th> <th style="text-align: center;">2010</th> <th style="text-align: center;">Diff 2010</th> <th style="text-align: center;">Projets 2010</th> <th style="text-align: center;">Part diff 2010</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">V5Z81</td> <td>Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)</td> <td style="text-align: center;">355</td> <td></td> <td style="text-align: center;">1 776</td> <td style="text-align: center;">20,0%</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">V5Z82</td> <td>Sportifs et animateurs sportifs</td> <td style="text-align: center;">172</td> <td></td> <td style="text-align: center;">495</td> <td style="text-align: center;">34,8%</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">V5Z84</td> <td>Surveillants d'établissements scolaires (surveillants et aides éducateurs)</td> <td style="text-align: center;">2 984</td> <td></td> <td style="text-align: center;">3 131</td> <td style="text-align: center;">95,3%</td> </tr> </tbody> </table> <p>En 2007, les actifs parisiens en emploi à Paris dans ces métiers sont 9.549. Ils exercent principalement dans les secteurs de(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'enseignement</li> <li>- l'administration publique</li> <li>- les arts, spectacles et activités récréatives.</li> </ul> <p>En 2010, à Paris, la part des contrats courts (inférieur ou égal à 1 mois) au sein des DUE est de 57,3 % dans l'enseignement et de 91,2 %, dans les arts, spectacles et activités récréatives.</p>						2011	Diff 2011	Projets 2011	Part diff 2011	V5Z81	Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	311		1 749	17,8%	V5Z82	Sportifs et animateurs sportifs (encadrants)	217		497	43,8%	V5Z84	Surveillants d'établissements scolaires (y.c. AVS et aides éducateurs)	269		601	44,7%			2010	Diff 2010	Projets 2010	Part diff 2010	V5Z81	Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	355		1 776	20,0%	V5Z82	Sportifs et animateurs sportifs	172		495	34,8%	V5Z84	Surveillants d'établissements scolaires (surveillants et aides éducateurs)	2 984		3 131	95,3%
		2011	Diff 2011	Projets 2011	Part diff 2011																																															
V5Z81	Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	311		1 749	17,8%																																															
V5Z82	Sportifs et animateurs sportifs (encadrants)	217		497	43,8%																																															
V5Z84	Surveillants d'établissements scolaires (y.c. AVS et aides éducateurs)	269		601	44,7%																																															
		2010	Diff 2010	Projets 2010	Part diff 2010																																															
V5Z81	Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	355		1 776	20,0%																																															
V5Z82	Sportifs et animateurs sportifs	172		495	34,8%																																															
V5Z84	Surveillants d'établissements scolaires (surveillants et aides éducateurs)	2 984		3 131	95,3%																																															

## V4Z : PROFESSIONNELS DE L'ACTION SOCIALE ET DE L'ORIENTATION

### Description à partir du faisceau d'indicateurs

Le **taux de tension** dans ces métiers est supérieur à la moyenne : 1,31 contre 1,08. Il reste supérieur à la moyenne lorsqu'on calcule le taux de tension en retranchant les contrats précaires : 1,29 contre 0,82. En Île-de-France, il en est de même pour l'année 2008 - 2009 mais ces taux sont moins élevés au cours de cette période de référence qu'au cours de la période antérieure (2007 - 2008).

A fin décembre 2010, le stock de **demandeurs d'emploi** inscrits dans ces métiers est de 1105 et représente moins de 1 % de la demande d'emploi. En 1 an, la demande et **l'offre d'emploi** enregistrée par Pôle Emploi ont augmenté, respectivement de 9,5 % et de 5,4 %. Cependant, en Île-de-France, au cours de la période de référence (2008 - 2009), la **couverture de l'offre d'emploi** enregistrée dans ces métiers apparaît comme non significative pour le SESE de la DIRECCTE.

A Paris, 62,2 % des offres enregistrées par Pôle Emploi en 1 an (2009 - 2010) sont des contrats durables (CDI ou CDD de plus de 6 mois). En Île-de-France (2008 - 2009), l'ensemble des offres enregistrées propose plutôt des contrats à temps plein.

Le **taux de satisfaction des offres** d'emploi est de 88,9 % ce qui est presque égale à la

### Analyse complémentaire à partir d'autres sources d'information

Le marché du travail des professionnels de l'action sociale et de l'orientation est plutôt régional.

En 2010 et 2011, le volume de **projets de recrutement** est faible et la part des projets de recrutement jugés difficiles, est variable d'une année sur l'autre. Elle est à peu près stable pour les professionnels de l'orientation (de l'ordre de 40 %). En 2011, elle concerne plus de la moitié des projets de recrutement des Professionnels de l'action sociale (assistants sociaux, conseillers en économie sociale et familiale) mais beaucoup plus faible l'année précédente.

2011		Diff 2011	Projets 2011	Part diff 2011
V4Z85	Professionnels action sociale (assistants sociaux, conseillers éco. sociale familiale)	108	205	52,7%
V4Z80	Professionnels de l'orientation	22	56	38,7%
V4Z83	Educateurs spécialisés (y compris EJE)	198	398	49,8%
2010		Diff 2010	Projets 2010	Part diff 2010
V4Z85	Professionnels action sociale (assistants sociaux, conseillers éco. sociale familiale)	67	285	23,4%
V4Z80	Professionnels de l'orientation	24	59	40,4%
V4Z83	Educateurs spécialisés (y compris EJE)	203	677	30,0%

En 2007, 2008, 2009, la nomenclature de l'enquête BMO ne distinguait pas les professionnels de l'orientation. Les volumes de projets de recrutement étaient modestes et la part des projets jugés difficiles, variable : elle était de plus de 50 % pour les assistantes sociales et les conseillers familiaux en 2007 et en 2009, mais beaucoup plus faible en 2008 (22,7 %).

		Diff 2009	Projets 2009	Part Diff 2009	Diff 2008	Projets 2008	Part Diff 2008	Diff 2007	Projets 2007	Part Diff 2007
S03	Assistants sociaux et conseillers familiaux	120	217	55,1 %	62	276	22,7%	87	170	51,2 %
S04	Educateurs spécialisés, conseillers d'éducation et surveillants	168	760	22,1 %	232	838	27,6%	113	582	19,4 %

Au fil des 5 années observées, la part des projets de recrutement jugés difficiles d'assistantes sociales et conseillers familiaux est de plus de la moitié des projets de recrutement en 2007, 2009 et 2011.



<p>moyenne, tous métiers confondus (89 %). Pour autant, le <b>taux d'écoulement de la demande</b> d'emploi est de 63,9 %, ce qui supérieur à la moyenne.</p>	<p><b>Emploi :</b></p> <p>En 2007, les actifs parisiens en emploi à Paris dans ces métiers sont 9377 et exercent principalement dans le secteur de l'hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement. Ils interviennent aussi mais dans une moindre mesure, dans l'administration publique.</p> <p>En 2009, le secteur de l'hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement représente 3 % de l'emploi salarié privé à Paris. 5 ans auparavant, il ne faisait pas partie des principaux secteurs en volume d'emploi. En 2008 - 2009, le volume d'emplois salariés a très légèrement augmenté de + 26 emplois. Cependant, au sein de ces métiers, figurent des emplois salariés publics qui ne sont pas comptabilisés ici.</p> <p><b>Déclaration d'embauche :</b></p> <p>En 2010, à Paris, la part des contrats courts (inférieur ou égal à 1 mois) au sein des DUE dans le secteur de l'hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement est de 64,2 %.</p>
--	---

## L0Z : SECRETAIRES

Description à partir du faisceau d'indicateurs

Analyse complémentaire à partir d'autres sources d'information

Le **taux de tension** dans ce métier est de 1,45, soit supérieur au taux moyen tous métiers confondus (1,08) et il est également supérieur à la moyenne lorsqu'on ôte les offres proposées en contrats précaires : 1,43 contre 0,82.

A fin décembre 2010, on recense 2864 demandeurs d'emploi inscrits dans ce métier, ce qui représente 2,1 % de la **demande d'emploi**. Alors que la demande a augmenté en 1 an (2009 - 2010) de 4,7 %, **l'offre** a augmenté de 21 %. Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2010, l'offre enregistrée dans ce métier est de 1824. Par ailleurs, en Île-de-France, on sait que le **taux de couverture de l'offre** enregistrée par Pôle Emploi est élevé, ce qui signifie que les entreprises passent plutôt par Pôle Emploi pour trouver des candidats à un recrutement.

Au sein de ce métier, les offres enregistrées sont majoritairement des offres durables : 64,7 %. En Île-de-France, les offres d'emploi enregistrées par Pôle Emploi (2008 - 2009) sont presque toutes à temps plein. 11,9 % d'entre elles sont des contrats de mission d'intérim.

Il s'agit d'un marché du travail régional. Dès lors, les emplois de secrétaires situés à Paris sont-ils peut-être occupés par des secrétaires résidant ailleurs qu'à Paris et qui viennent y travailler ?

**Emploi :**

En 2007, à Paris, on recense 12278 actifs parisiens en emploi qui exercent le métier de secrétaire. Les secrétaires, en tant que métier transverse, exercent dans de nombreux secteurs d'activité et principalement dans les secteurs suivants :

- Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques
- Activités de la santé humaine
- Autres activités de services

Compte tenu de la diversité des secteurs concernés, nous émettons l'hypothèse que le métier de secrétaire diffère (activités, compétences développées) selon l'environnement dans lequel elles exercent. Il faudrait aussi mieux connaître le profil des demandeurs d'emploi inscrits dans ce métier.

En 2010 et en 2011, les **projets de recrutement** sont plus nombreux pour des secrétaires bureautiques et assimilés que pour des secrétaires de direction. Il en est de même en 2007, 2008, 2009. La part des projets de recrutement jugés difficiles est faible et stable au cours de 5 années pour les secrétaires bureautiques (de l'ordre de 22 %), excepté en 2010 où elle est un peu supérieure. Celle des secrétaires de direction oscille entre 20 % et 30 % au cours de ces années, excepté en 2010 où elle s'élève à près de 44 %.

2011		Diff 2011	Projets 2011	Part diff 2011
L3Z80	Secrétaires de direction	175	712	24,5%
L0Z60	Secrétaires bureautiques et assimilés (y.c. secrétaires médicales)	514	2 139	24,0%
2010		Diff 2010	Projets 2010	Part diff 2010
L3Z80	Secrétaires de direction	561	1 281	43,8%
L0Z60	Secrétaires bureautiques et assimilés (y.c. secrétaires médicales)	1 081	3 043	35,5%

<p>Le <b>taux d'écoulement de la demande</b> est de 62,6 %, soit légèrement supérieur à la moyenne (61,3 %).</p> <p>Pour autant, le <b>taux de satisfaction des offres</b> d'emploi, quoique élevé, est un peu inférieur à la moyenne : 87,9 % contre 89 %.</p>	<p>A Paris, en 2010, la part des contrats courts (inférieurs à 1 mois) au sein des DUE est de près de 61 % dans les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, elle est de près de 57 % dans les activités pour la santé humaine et de 55 % dans les autres activités de services. Mais sans doute, ces DUE ne concernent-elles pas les embauches de secrétaires pour lesquelles les offres d'emplois enregistrées à Pôle Emploi sont majoritairement des contrats durables.</p>
---	---

## L1Z : EMPLOYES DE LA COMPTABILITE

Description à partir du faisceau d'indicateurs	Analyse complémentaire à partir d'autres sources d'information
<p>Le <b>taux de tension</b> des employés de la comptabilité est de 1,64 et donc supérieur à la moyenne, tous métiers confondus (1,08). Lorsqu'on retranche les offres d'emploi enregistrées qui proposent des contrats précaires pour calculer le taux de tension, celui-ci reste élevé : de 1,63 contre 0,82 en moyenne.</p> <p>A fin décembre 2010, on recense 1056 demandeurs d'emploi inscrits dans ces métiers, ce qui représente moins de 1 % de la <b>demande d'emploi</b>. En 1 an (2009 - 2010), alors que la demande d'emploi a augmenté de 11,6 %, le nombre d'<b>offres d'emploi</b> enregistrées a baissé de - 5,2 %. Par ailleurs, rappelons qu'en Île-de-France, la <b>couverture de l'offre d'emploi</b> enregistrée dans les métiers de comptable ou de techniciens des services comptables et financiers (2008 - 2009) est faible. Cependant, ces offres concernent des métiers plus qualifiés que celui d'aide-comptable auquel correspondraient plutôt les employés de la comptabilité.</p> <p>Au sein des offres enregistrées à Paris (2009 - 2010), la part des contrats durables est de 64,6 %, ce qui est supérieur à la moyenne, tous métiers confondus.</p> <p>Par contre, le <b>taux de satisfaction des offres</b>, par des demandeurs d'emploi ou non, est inférieur à la moyenne : 86,9 % contre 89 %.</p>	<p>Concernant les <b>projets de recrutement</b> en 2007, 2008, 2009, 2010 et 2011, les volumes sont modestes et la part des projets jugés difficiles ne dépasse jamais 35 %, quelle que soit l'année.</p> <p><b>Emploi :</b></p> <p>A Paris, en 2007, on recense 8707 employés de la comptabilité en 2007 (RGP 2007). Il s'agit d'un métier transverse exercé dans de nombreux secteurs économiques.</p> <p>Concernant les comptables ou les techniciens des services comptables et financiers, le marché du travail est plutôt régional, ce qui signifie qu'une partie de ces emplois parisiens peut être occupé par des franciliens.</p> <p><b>Employés en général :</b></p> <p>S'agissant des employés en général, si l'on compare la structure des emplois et la structure de qualification des actifs résidant à Paris en 2007, on recense 485.351 emplois d'employés à Paris mais 253.907 actifs parisiens employés. Il y a donc beaucoup plus de postes d'employés et de professions intermédiaires que d'actifs résidants à Paris et appartenant à ces catégories socio-professionnelles. Ces emplois sont donc pourvus par des résidents d'autres départements.</p> <p>Par ailleurs, en 10 ans (1999 - 2000), on observe une baisse de la demande d'emploi d'employés à Paris (- 12 %). Cependant, à fin décembre 2010, les demandeurs d'emploi employés représentent 56 % de la demande d'emploi.</p> <p style="text-align: center;"><b>EMPLOYES DE LA COMPTABILITE</b></p> <p>- Au sein du métier d'employé de la comptabilité, en 1 an, la demande a augmenté tandis que l'offre d'emploi enregistrée a baissé. Ces offres sont principalement des offres durables. Cependant, le taux de satisfaction des offres est inférieur à la moyenne alors que les projets de recrutement jugés difficiles ne dépassent jamais, quelle que soit l'année observée (2007 - 2011), 35 %.</p> <p>- Peut-être des employés de la comptabilité travaillant dans des secteurs ayant été touchés par la crise ont-ils été licenciés ? Peut-être les employeurs recourent-ils à des personnes plus qualifiées pour exercer dans ces postes d'aides-comptables ? Les emplois parisiens sont-ils pourvus par des employés de la comptabilité résidant hors Paris ? Quel est le profil de ces demandeurs d'emploi ?</p>

## R2Z : ATTACHES COMMERCIAUX ET REPRESENTANTS

### Description à partir du faisceau d'indicateurs

Le **taux de tension** dans ces métiers est de 2,29, soit bien supérieur au taux de tension moyen tous métiers confondus (1,08). Lorsque l'on retranche le nombre d'offres d'emploi enregistrées inférieures à 1 mois, ce taux de tension reste très élevé : 2,28.

Dans ces métiers, le stock de demandeurs d'emploi à fin décembre 2010 est de 1733 personnes et représente 1,3 % de la **demande d'emploi**.

Tandis que le nombre de demandeurs d'emploi n'a pas évolué en 1 an (2009 - 2010), le nombre d'**offres d'emploi** enregistrées a augmenté de 32,2 %. Au 4T2010 : 1827 offres d'emploi ont été enregistrées).

Dans ces métiers, la part des offres durables enregistrées est très importante : 91,5 %, tandis que la **couverture de l'offre d'emploi** enregistrée par Pôle Emploi en Île-de-France (2008 - 2009) est moyenne pour les attachés commerciaux et élevée pour les représentants. Cela signifie que les employeurs déposent plutôt leurs offres à Pôle Emploi.

Le **taux de satisfaction des offres** par des demandeurs d'emploi ou non est de 85,4 % et donc inférieur à la moyenne, tous métiers confondus (89 %).

Et le **taux d'écoulement de la demande** est de 62,7 %, soit un peu supérieur à la moyenne (61,3 %), ce qui signifie que la propension à sortir des listes du

### Analyse complémentaire à partir d'autres sources d'information

#### Projets de recrutement :

Les attachés commerciaux et représentants ne forment pas une catégorie homogène.

La nomenclature métiers de l'enquête BMO a changé en 2010. On ne trouve pas le métier de « Attachés commerciaux et représentants ». En 2007, 2008, 2009, nous avons observé les cadres commerciaux et technico-commerciaux et les représentants, VRP. Chez les attachés commerciaux, il existe des cadres et des non-cadres. Cependant, peut-être, les cadres commerciaux et technico-commerciaux ne font-ils pas partie de la catégorie des « Attachés commerciaux » ?

	Diff 2007	Projets 2007	Part diff	Diff 2008	Projets 2008	Part diff	Diff 2009	Projets 2009	Part diff
Cadres commerciaux et technico-commerciaux	1 062	3 346	31,7%	1 342	3 983	33,7%	720	2 879	25,0%
Représentants, VRP	975	2 362	41,3%	865	2 222	39,0%	748	1 487	50,3%

En 2010 et 2011, il y a des cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique, les ingénieurs et cadres technico-commerciaux, les commerciaux (techniciens commerciaux en entreprise, les représentants auprès des particuliers. Nous avons regardé les volumes de projets de recrutement pour ces deux derniers métiers.

	Projets 2010	Diff	Part diff 2010	Projets 2011	Diff	Part diff
Commerciaux (techniciens commerciaux en entreprise)	3 011	1 275	42,3%	2 035	770	37,8%
Représentants auprès des particuliers (y compris agents immobiliers non cadres)	475	328	69,0%	514	158	30,7%

Concernant les projets de recrutement jugés difficiles, leur part varie selon les années. En 2010, la part des projets jugés difficiles est de 69 % pour les représentants et en 2011, de 30,7 %.

#### Emploi :

Les attachés commerciaux et représentants interviennent dans de nombreux secteurs d'activité à Paris : les principaux volumes d'emploi (RGP 2007) sont dans le Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles ; les Activités

<p>chômage, des demandeurs d'emploi inscrits dans ces métiers est un peu plus facile qu'en moyenne.</p>	<p>immobilières ; les Activités de services administratifs et de soutien ; les Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques ; les Transports et entreposage.</p> <p>Il s'agit de métiers transverses mais des compétences spécifiques sont mobilisées selon les secteurs économiques dans lesquels exercent les attachés commerciaux (vendre un bien immobilier n'est pas vendre des encyclopédies ou des produits pharmaceutiques).</p> <p>Le marché du travail est plutôt régional. Une partie des emplois d'attachés commerciaux et de représentants est donc alimentée par des personnes qui résident ailleurs qu'à Paris.</p> <p>Nous ne pouvons observer l'évolution du volume d'emploi dans ces métiers car la comparaison entre le RGP 1999 et le RGP 2007 n'est pas possible en raison méthodologique. En Île-de-France, dans ces métiers, l'évolution de l'emploi 1999 - 2005 est de + 4 % et le taux annuel de postes à pourvoir entre 2005 et 2015 est estimé à 2 %.</p>
---	--

### SYNTHESE ATTACHES COMMERCIAUX ET REPRESENTANTS

- Dans les métiers d'attachés commerciaux et de représentants, le taux de tension est très élevé au cours de la période de référence car le nombre d'offres d'emploi enregistrées a beaucoup augmenté tandis que le stock de demandeurs d'emploi n'a pas évolué. Les offres d'emploi enregistrées sont presque tous des contrats de travail durables. Et en Île-de-France, les offres d'emploi enregistrées (2008 - 2009) concernant les représentants sont des contrats de travail à temps plein. Pour autant, à Paris (2009 - 2010), le taux de satisfaction des offres est inférieur à la moyenne tandis que le taux d'écoulement de la demande est, lui, un peu supérieur à la moyenne.
- Cela signifie t-il que des demandeurs d'emploi inscrits dans ces métiers, sortent du chômage en retrouvant un autre type d'emploi ?
- Concernant les projets de recrutement dont les projets jugés difficiles, ils sont difficilement repérables car les nomenclatures ont changé. Notons que s'agissant des représentants, la part des projets jugés difficiles varie très largement d'une année sur l'autre.
- Par ailleurs, aux côtés des compétences commerciales transverses à ces métiers, des compétences spécifiques liées au secteur d'activité dans lequel interviennent les attachés commerciaux (immobilier, commerce...) permettent de différencier ces métiers et les règles de fonctionnement de ces différents marchés du travail.
- Peut-être les demandeurs d'emploi sont - ils plutôt des personnes ayant travaillé dans l'immobilier qui a été touché par la crise ?

## W1Z : FORMATEURS

## Description à partir du faisceau d'indicateurs

Le **taux de tension** dans le métier de formateur est de 2,68, soit très supérieur au taux moyen tous métiers confondus (1,08). Il reste très élevé lorsque l'on retranche les offres en contrats précaires pour calculer le taux de tension : 2,21 contre 0,82.

A fin décembre 2010, on recense 1008 **demandeurs d'emploi** inscrits dans ce métier, ce qui correspond à moins de 1 % de la demande d'emploi. En 1 an, alors que le stock de demandeurs d'emploi a baissé de 5,2 %, le nombre d'**offres d'emploi** enregistrées a augmenté de 32,6 %. Le nombre d'offres enregistrées au 4<sup>ème</sup> trimestre 2010 n'était cependant que de 719.

Ce qui caractérise ces offres, c'est la faible part des contrats durables : elle n'est que de 28,4 % pour la période considérée (2010).

A noter que si le **taux de satisfaction des offres** est élevé et supérieur à la moyenne, tous métiers confondus : 91,5 % contre 89 %, le **taux de couverture de l'offre** d'emploi enregistrée par Pôle Emploi en Île-de-France (2008-2009) est considéré comme non significatif. Les organismes qui recrutent des formateurs utilisent sans doute d'autres canaux de recrutement que Pôle Emploi, pour pourvoir leurs offres.

Par ailleurs, le **taux d'écoulement de la demande** est de 55 %, ce qui est inférieur à la moyenne : 61,3 %. Ceci peut s'expliquer par la brièveté des contrats proposés et donc par le fait que les demandeurs d'emploi restent sans doute inscrits comme demandeurs d'emploi entre deux contrats de travail ou bien qu'ils sont inscrits dans ce métier mais en en recherchent un autre ou bien le considèrent comme un métier d'appoint.

## Analyse complémentaire à partir d'autres sources d'information

Le marché du travail des formateurs est plutôt régional.

En 2007, 2008, 2009, 2010 et 2011, la part des projets jugés difficiles au sein des **projets de recrutement** est variable selon les années : de l'ordre de 20 % à 54 %.

2011		Diff 2011	Projets 2011	Part diff 2011
W1Z80	Formateurs (y compris moniteurs d'auto-école)	228	1 087	21,0%
2010		Diff 2010	Projets 2010	Part diff 2010
W1Z80	Formateurs (y compris moniteurs d'auto-école)	651	1 207	53,9%

		Diff 2009	Projets 2009	Part Diff 2009	Diff 2008	Projets 2008	Part Diff 2008	Diff 2007	Projets 2007	Part Diff 2007
S02	Formateurs, recruteurs	414	840	49,2%	335	924	36,2%	360	1 005	35,8%

**Emploi :**

Si les formateurs interviennent principalement au sein du secteur de l'Enseignement (67 % des actifs parisiens en emploi de formateurs en 2007), ils interviennent aussi de nombreux secteurs économiques, sans doute embauchés directement par des entreprises.

**Déclaration d'embauche :**

A Paris, en 2010, la part des contrats courts (inférieurs ou égal à 1 mois) au sein des DUE du secteur de l'Enseignement est de 57,3 %.

## W0Z : ENSEIGNANTS

## Description à partir du faisceau d'indicateurs

Le **taux de tension** est très supérieur dans ce métier au taux de tension moyen tous métiers confondus : 3,68 contre 1,08.

Le stock de **demandeurs d'emploi** est de 1822 à fin décembre 2010 et ce stock a augmenté de 6,7 % entre décembre 2009 et décembre 2010.

Les **offres d'emploi** enregistrées par Pôle Emploi ont, quant à elles, augmenté de + de 45 %. La part des offres durables est supérieure à la moyenne : 61,5 % contre 49,7 %. Cependant, en Île-de-France (2008 - 2009), la part des offres à temps plein n'est que de 2,3 %. Et le **taux de couverture des offres** dans ce métier (2008 - 2009) en Île-de-France est estimé non significatif. Par ailleurs, le **taux d'écoulement de la demande** est un peu inférieur à la moyenne.

## Analyse complémentaire à partir d'autres sources d'information

Outre les remplacements de personnels enseignants ou les employeurs à domicile qui déposent des offres de cours à domicile, l'augmentation du nombre d'offres dans le métier d'enseignant est sans doute le fait de grandes structures de services à la personne (Acadomia par exemple).

Des enseignants qui souhaitent compléter leur rémunération ou exercer leur métier dans le cadre de nouvelles conditions d'exercice (face à face individuel au domicile de l'enfant, de l'adulte) ou de jeunes diplômés recherchant un métier d'appoint forment les salariés de ces entreprises.

Dès lors, quel est le profil des demandeurs d'emploi inscrits dans ces métiers ?

- Peut-être les demandeurs d'emploi inscrits dans ce métier sont-ils des enseignants vacataires et qui, en raison de contrats de travail proposant de faibles volumes d'heures, restent inscrits comme demandeurs d'emploi entre deux contrats de travail, à l'image des intermittents du spectacle ?
- Peut-être s'agit-il de demandeurs d'emploi qui ne souhaitent pas accéder aux offres d'emploi de grandes structures de services à la personne car elles proposent des tarifs horaires peu élevés et proposent d'intervenir en lointaine banlieue sans rembourser les frais de transports entre Paris et le domicile du client ?

Concernant l'enquête BMO, mentionnons qu'en 2007, 2008, 2009, la nomenclature ne repère que les professeurs et directeurs d'établissement d'enseignement privé salariés. En 2010 et 2011, elle prend en compte l'enseignement public. En 2010 et 2011, mentionnons le volume de **projets de recrutement** de professeurs de l'enseignement supérieur et la part importante de projets de recrutement jugés difficiles, de 46,7 % en 2010 et de 65,5 % en 2011.

2010		Diff 2010	Projets 2010	Part Diff 2010
W0Z80	Professeurs des écoles	8	57	14,9%
W0Z90	Professeurs du secondaire	30	135	22,1%
W0Z91	Directeurs d'établissement scolaire et inspecteurs	0	8	0,0%
W0Z92	Professeurs du supérieur	114	245	46,7%



2011		Diff 2011	Projets 2011	Part Diff 2011
WOZ80	Professeurs des écoles	9	88	9,8%
WOZ90	Professeurs du secondaire	53	218	24,2%
WOZ91	Directeurs d'établissement scolaire et inspecteurs	2	5	41,2%
WOZ92	Professeurs du supérieur	194	296	65,5%

		Diff 2007	Projets 2007	Part Diff 2007	Diff 2008	Projets 2008	Part Diff 2008	Diff 2009	Projets 2009	Part Diff 2009
C13	Professeurs et directeurs d'établissement d'enseignement privé salariés	82	422	19,3%	82	221	37,3%	59	416	14,1%

Pôle Emploi reçoit-il ou prospecte-t-il les offres d'emploi de l'enseignement dans le secteur public ?